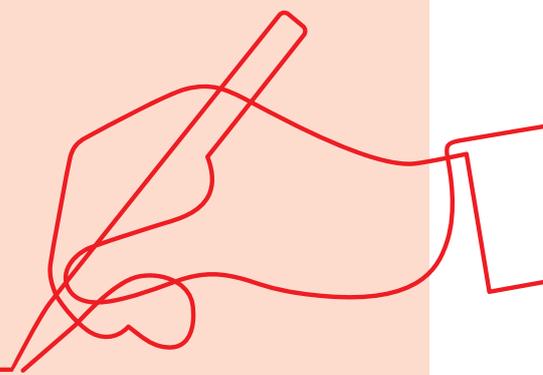


RAPPORT DE GESTION

2020



2020 et Covid-19 :
une année pour relier les hommes,
conquérir des territoires

Fédération Française des Diabétiques

Une association de patients, au service des patients et dirigée par eux pour 4 millions de personnes diabétiques sur le territoire national.

NOS 3 MISSIONS SOCIALES

INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION

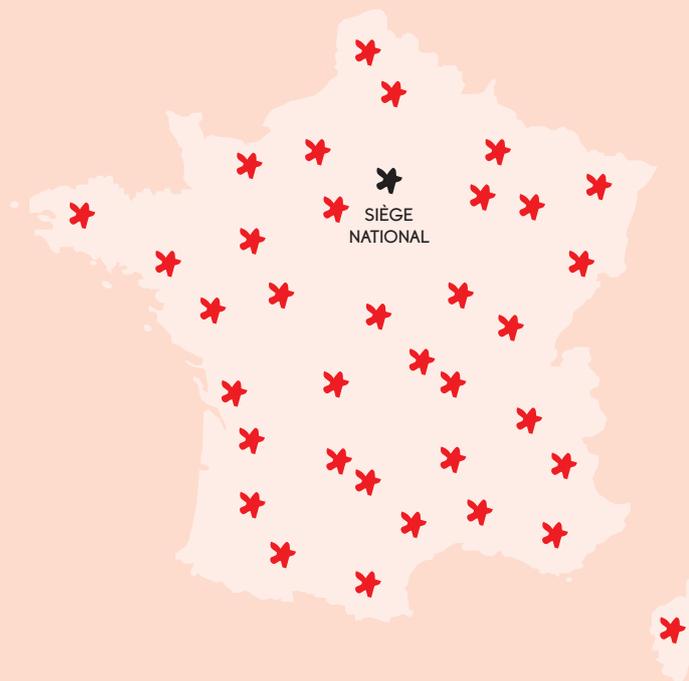
Cette mission s'adresse aux personnes atteintes de diabète, à leur entourage ainsi qu'à toutes les personnes à risque de diabète. Elle est exercée par la Fédération à travers ses supports d'information, d'accompagnement et de prévention ainsi que par son rôle de coordinateur de réseau national et de formation de ses bénévoles.

DÉFENSE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES PATIENTS

Cette mission concerne les actions de la Fédération pour faire reconnaître les droits individuels et collectifs des patients diabétiques. Il s'agit de faire reconnaître les patients comme des citoyens à part entière, lutter contre les discriminations dont ils font l'objet, les représenter dans les lieux où la présence de la Fédération est pertinente et faire en sorte qu'ils bénéficient de soins de qualité sur tout le territoire.

RECHERCHE ET INNOVATION

Cette mission se rapporte au soutien de la Fédération dans le domaine de la recherche scientifique et médicale afin d'œuvrer, d'une part à la guérison du diabète, et d'autre part, co-construire et évaluer les innovations améliorant la qualité de vie des patients, en développant le Diabète LAB de la Fédération.



Un réseau de **100 associations locales et de délégations**, réparties sur l'ensemble du territoire.

UNE HISTOIRE RICHE DE 80 ANS



Fondée en 1938, reconnue d'utilité publique en 1976 et agréée depuis 2007 par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour la représentation des usagers, elle est totalement indépendante de toute institution publique, de tout organisme ou entreprise privée, et de toute corporation professionnelle. Forte de cette indépendance, la Fédération bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. La Fédération est principalement financée grâce à la générosité du public.

édito



Georges PETIT
Président

Un rapport de gestion, vous le savez, c'est le compte rendu de notre activité et de notre bilan financier. Il se veut le reflet de la vie de notre Fédération, de la représentation des missions et des actions portées tout au long de l'année qui vient de s'écouler.

Ce que nous avons vécu en 2020, personne ne l'aurait prédit. Dès janvier un virus, venu d'ailleurs, s'annonçait à nous, même s'il nous paraissait loin, à cette période, il n'annonçait rien de bon.

Au mois de mars un premier confinement nous montrait qu'il nous avait rattrapés et laissait présager un avenir au cours duquel nous allions devoir apprendre à vivre avec.

C'est ainsi que notre Fédération a dû s'adapter et faire preuve d'agilité, d'inventivité, de créativité et d'humanité pour continuer à assurer ses missions de prévention, d'accompagnement, d'information et de défense.

Notre Manifeste, notre Projet Stratégique, nos six valeurs et notre raison d'être « créer du lien de manière à ce que chacun se sente soutenu et devienne autonome » nous ont aidés dans cette période compliquée.

Dès le mois de mars, toutes et tous, nous avons mis en place les moyens nécessaires pour faire face et continuer à accomplir les missions que nous nous sommes fixées.

Les associations, pour garder le lien avec leurs adhérents, ont utilisé, le téléphone, les outils numériques et ont instauré les visioconférences en moyen privilégié pour continuer à gérer l'administration et les actions nécessaires.

Le Siège, pour sa part, s'est mis en mode commando et a fait en sorte de pouvoir continuer à travailler le plus normalement possible. Le télétravail pour nos collaborateurs nous a, dans un premier temps, permis

de continuer à nous réunir, à réfléchir ensemble pour poursuivre le soutien aux Associations Fédérées et à travers elles aux patients diabétiques, leurs proches et la population en général.

Au mois de mai la mise en place des lignes d'écoute et de soutien, animées par nos Bénévoles Patients Experts dont le dévouement et l'empathie ne sont plus à démontrer, ainsi que les lignes d'écoute psychologique, ont aidé et aident encore de nombreuses personnes diabétiques, ou non, en les soutenant et en répondant aux questions qu'elles se posent. C'est aussi grâce à cette agilité que, dès le mois de juillet, est apparu le Slow Diabète pour aider les diabétiques à traverser ces moments difficiles.

Notre Fédération s'appuyant sur ses valeurs, sa réactivité, sa volonté de continuer à aller de l'avant, a aussi, durant l'année qui vient de s'écouler, continué à mettre en œuvre son Projet Stratégique, à représenter le positionnement des personnes diabétiques au sein des instances institutionnelles, à préparer l'avenir pour lutter contre les discriminations, pour que les personnes diabétiques soient considérées comme des citoyens à part entière.

L'année qui s'annonce est une année d'espoir, avec la mise en place de la vaccination, l'avenir s'annonce plus clair. Continuons dans la voie de la transparence et de l'humanisme, à tout mettre en œuvre, comme nous l'avons toujours fait, pour continuer à soutenir les personnes diabétiques et leurs proches.

Construisons, grandissons, évoluons tous ensemble pour construire, l'avenir de notre Fédération, nous imposons comme un acteur de la santé et faire évoluer durablement notre système de santé.

On nous l'a dit et répété, la vie d'avant ne sera pas celle d'après, faisons en sorte que notre vie d'après soit meilleure que notre vie d'avant.

SOMMAIRE

Fédération Française des Diabétiques	2	12	Notre Projet Stratégique 2019-2023
Édito du Président	3	14	Nos actions en 2020
Les faits marquants 2020	4	26	Créer du lien avec nos Associations
Diabète et Covid-19 : 2020, nos valeurs au cœur de la mobilisation	6	34	La Fédération à l'international
La gouvernance de la Fédération	10	35	Le développement de nos ressources
		36	Les données financières

LES FAITS MARQUANTS 2020

JANVIER

- * Audition de la Fédération puis adoption à l'unanimité des voix à l'Assemblée Nationale de la proposition de loi contre les métiers interdits.
- * Audition de la Fédération au Comité économique des produits de santé au sujet des prestataires de santé à domicile.

MARS

- * Pendant le premier confinement, lancement de nouveaux outils technologiques pour s'adapter aux contraintes sanitaires et organisation de réunions hebdomadaires et quotidiennes les : "points Covid".

AVRIL

- * Participation à trois études scientifiques liées à la Covid : CORONADO, Mon Covid-19 et l'Observatoire Covid-19, éthique et société.
- * Collaboration avec la Haute Autorité de Santé pour la construction de deux fiches "Réponse rapide dans le cadre de la Covid-19" à destination des professionnels de santé.

- * Interpellation des parlementaires et membres du Gouvernement dans une note intitulée "Covid-19, double peine pour les personnes diabétiques". Cette note a donné lieu à un rendez-vous avec la députée Béatrice Descamps et quatre questions écrites au Gouvernement.
- * Mise en place des lignes d'écoute : Bénévoles Patients Experts et soutien psychologique.

MAI

- * Prise de position sur la fourniture de masques pour toutes les personnes atteintes de diabète de manière gratuite, saisine officielle de la HAS pour lui demander de se positionner sur la question. Finalement, 10 masques par semaine sont fournis aux personnes vulnérables.
- * Assouplissement des critères d'accès au programme ETAPES pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire, une revendication de la Fédération dans ses États Généraux du Diabète et des Diabétiques.

JUIN

- * Audition de la Fédération à l'Assemblée Nationale dans le cadre du printemps social de l'évaluation à propos du financement au forfait des pathologies chroniques.
- * Participation au Ségur de la Santé avec l'envoi des propositions de la Fédération.
- * Participation à la campagne nationale et interassociative #revoirsonmedecin pour rétablir la relation patient - professionnel de santé dans le contexte Covid afin d'assurer une continuité des soins pour les malades chroniques.
- * Organisation de la première Assemblée générale de la Fédération « en ligne » pour les représentants des Associations Fédérées.

JUILLET

- * Lancement du premier programme Slow Diabète.
- * Rencontre avec Olivier Veran, France Assos Santé et d'autres associations de patients pour discuter des modalités de la reprise de l'activité professionnelle des personnes considérées comme à risque vital de développer une forme sévère de la Covid-19.

SEPTEMBRE

- * Rencontre avec la Délégation à la Sécurité Routière du Ministère de l'intérieur au sujet de l'interprétation de la réglementation encadrant le permis de conduire pour solliciter une communication claire et officielle de la part du ministère.
- * Victoire au tribunal administratif (décision du 28 septembre 2020) qui maintient un adjoint de sécurité de la police dans ses fonctions malgré son diabète.

SEPTEMBRE

- * Organisation du forum parlementaire de la Fédération sur la thématique "*Les innovations thérapeutiques dans le diabète peuvent-elles être financièrement soutenables et accessibles à tous ?*".
- * Signature d'un avenant conventionnel entre la CNAM et les pédicures-podologues entérinant la prise en charge d'une première consultation podologique en grade 1, une évolution majeure dans la prévention des complications podologiques et une revendication portée dans le cadre des États Généraux du Diabète et des Diabétiques.

NOVEMBRE

- * Lancement du deuxième programme Slow Diabète "spécial fêtes".
- * Organisation du colloque virtuel à l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète - 10 novembre.

DÉCEMBRE

- * Rencontre avec Olivier Veran, France Assos Santé et d'autres associations de patients à propos de la mise en place de la stratégie vaccinale contre la Covid-19.
- * Adoption de la Loi de financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2021 avec une avancée importante dans la prise en charge du diabète : le texte prévoit la mise en place d'un parcours expérimental pour les diabétiques de type 2 avec activité physique, diététique et accompagnement spécifique.
- * Élection des nouveaux membres du Comité des régions de la Fédération, quatre ans après sa création.

DIABÈTE ET Covid-19

2020, NOS VALEURS AU COEUR DE LA MOBILISATION

UNE ANNÉE À L'ÉCOUTE

► MARS À MAI : PROTÉGER

Le standard téléphonique de la Fédération explose : des dizaines de patients appellent, inquiets de l'impact de la Covid-19 sur les personnes diabétiques. Les journées sont extrêmement denses et il n'y a qu'un mot d'ordre : protéger. Levée des restrictions à l'utilisation de la télémédecine et la téléconsultation,

communication sur les structures d'urgences podologiques ouvertes, dispositif de protection des travailleurs vulnérables... de nombreux sujets sur lesquels la Fédération s'est mobilisée. Des visioconférences ont été également proposées (alimentation et confinement, les risques face à la Covid-19, yoga, activité physique, etc.) à destination des patients atteints de diabète.

COVID-19 : LA FÉDÉRATION EST TOUJOURS À VOS CÔTÉS.

PRENEZ SOIN DE VOUS
RESPECTEZ LES
GESTES BARRIÈRES



► JUIN À AOÛT : MOMENT D'ACCALMIE ET NAISSANCE DU SLOW DIABÈTE

Après le premier confinement, le nombre de positifs à la Covid-19 a diminué. La Fédération lance ainsi une campagne de communication « Revoir son médecin » pour encourager les patients à reconsulter. Après ces longues semaines d'isolement, le programme Slow Diabète est également lancé. Sa raison d'être : soutenir chacun et chacune à trouver au diabète sa juste place dans sa vie.



► SEPTEMBRE À DÉCEMBRE : CONTINUER DE PROTÉGER ALORS QUE L'ÉPIDÉMIE ACCÉLÈRE

Après la saison estivale et avec l'arrivée de températures plus basses, la situation sanitaire se dégrade et un deuxième confinement est mis en place. La Fédération poursuit son travail auprès des pouvoirs publics et insiste notamment sur la nécessité de maintenir un dispositif protecteur des salariés vulnérables. Un deuxième programme Slow Diabète est également lancé et un webinaire est organisé par la Fédération pour informer les personnes diabétiques sur

leur risque de développer une forme grave de la Covid-19 basé sur l'étude CORONADO, à laquelle elle a été partie prenante.

COVID-19 :
LA FÉDÉRATION EST TOUJOURS À VOS CÔTÉS.

PRENEZ SOIN DE VOUS
#RESTEZCHEZVOUS



► À COMPTER DE DÉCEMBRE 2020 : GARANTIR L'ACCÈS À LA VACCINATION

Les premiers vaccins sont disponibles et les personnes prioritaires peuvent en bénéficier. C'est un immense espoir pour sortir de l'épidémie. Il y a pourtant un élément crucial : le nombre de doses de vaccins est insuffisant pour en garantir l'accès immédiat à tous. La Fédération intervient notamment auprès des pouvoirs publics pour demander une communication claire, en particulier quant à la liste de personnes vulnérables pouvant être vaccinées.



UNE ÉQUIPE INVESTIE ET UNE NOUVELLE ORGANISATION

DES « POINTS COVID-19 » QUOTIDIENS PUIS HEBDOMADAIRES DEPUIS MARS 2020

Entre les mois de mars et juin, alors que les informations quant à l'impact de la Covid-19 sur les personnes atteintes de diabète étaient extrêmement préoccupantes, une dizaine de collaborateurs du siège de la Fédération se sont réunies quotidiennement. Depuis l'été 2020, les réunions sont passées à deux fois par semaine : l'objectif est de faire un point de situation à date et définir un plan d'action adapté. Près de 100 points Covid-19 ont ainsi eu lieu depuis le mois de mars 2020. Dans ce cadre, sont abordés l'actualité et les remontées terrain provenant des bénévoles, des Associations Fédérées ainsi que des patients. Les actions sont ensuite définies en vue de communiquer sur l'actualité, de définir des positions pour accompagner, défendre et informer les patients.

UNE COMMUNICATION HUMANISTE : PIERRE ANGULAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DIABÉTIQUES PAR LA FÉDÉRATION

DEPUIS MARS, UNE COMMUNICATION À VISÉE INFORMATIVE ET PRÉVENTIVE

En un an, ce sont une centaine d'articles de communication qui ont été rédigés et diffusés sur le site grand public de la Fédération Française des Diabétiques ainsi que par le biais de newsletters dédiées. Un webinaire dédié à la question des risques face à la Covid-19 lorsqu'on présente un diabète a également été réalisé en novembre 2020. Celui-ci a permis au professeur Bertrand Cariou de présenter les résultats de l'étude CORONADO (à laquelle la Fédération a participé) et à un médecin généraliste, le docteur Julie Chastang, de rappeler l'absolue nécessité de ne pas rompre le parcours de soins (possibilité de revoir le [webinaire en replay](#)).

DEPUIS DÉCEMBRE 2020, UN ACCOMPAGNEMENT À LA VACCINATION À TRAVERS UNE COMMUNICATION INFORMATIVE ET UN TRAVAIL DE RÉPONSE AUX SOLLICITATIONS ADRESSÉES PAR LES PATIENTS

Alors que les premières doses de vaccin ont été mises à disposition en France en décembre 2020, la Fédération a publié plusieurs articles sur son site grand public. Les objectifs sont d'éclairer la situation parfois opaque avec le flot d'informations de toutes parts, répondre à un maximum de questions, et continuer à diffuser des messages préventifs. Depuis peu, la communication est élargie pour tenir compte de l'arrivée de nouveaux traitements.

L'INNOVATION : VALEUR ESSENTIELLE DE LA FÉDÉRATION À L'ORIGINE D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Tenir compte de l'impact de la crise sanitaire et l'isolement qu'elle engendre sur la santé mentale sont essentiels. Le confinement et le couvre-feu ont été autant de situations pendant lesquelles tester de nouveaux services en cohérence avec les besoins repérés.

Alors que la situation de crise s'installe dans le temps, ces services ont vu le jour pour répondre à la raison d'être de la Fédération « créer du lien de manière à ce que chacun se sente soutenu et devienne autonome ».

Depuis le mois de mars, les sollicitations de personnes qui se sentent isolées et démunies sont nombreuses. À l'automne, elles sont en augmentation constante et certaines d'entre elles nous permettent de réaliser l'immense désarroi dans lequel sont certains patients.

MISE EN PLACE DE LIGNES D'ÉCOUTE

Pour répondre aux nombreuses sollicitations de personnes en complément de la permanence du service social et juridique et de l'accueil standard de la Fédération.

NOS LIGNES D'ÉCOUTE SOLIDAIRE ET PSYCHOLOGIQUE <small>destinées aux personnes diabétiques et leurs proches en période de confinement / déconfinement</small>	
<p>Une écoute solidaire Vous avez des craintes liées à votre diabète</p> <p>Contactez Les Bénévoles Patients Experts <small>formés par la Fédération</small></p> <p>Appelez le 01 84 79 21 56 <small>du lundi au vendredi, 10 h à 20 h</small></p>	<p>Une écoute psychologique Vous êtes profondément angoissé(e) face au Covid-19</p> <p>Profitez du soutien d'un psychologue</p> <p>Appelez le 01 84 78 28 13 <small>tous les jours, 24/24 h</small></p>
<p>Écoute solidaire – par les Bénévoles Patients Experts formés par la Fédération Les Bénévoles Patients Experts formés par la Fédération se relaient sur tout le territoire pour proposer une chaîne de solidarité à travers une ligne téléphonique dédiée. Dans ce cadre, ils proposent une écoute bienveillante sans jugement et du réconfort face aux inquiétudes liées à la situation et au diabète.</p>	<p>Écoute psychologique en partenariat avec PsyFrance La Fédération a également développé un partenariat avec PsyFrance pour proposer un soutien et une écoute psychologique menée par un professionnel de la santé mentale.</p>

LANCEMENT DU PROGRAMME SLOW DIABÈTE

SLOW
diabète

Pour proposer un autre regard de son vécu avec le diabète. Le Slow Diabète a été expérimenté durant le premier confinement sous forme de visioconférences en ligne (diététique, réponses aux questions...), d'activités douces (gymnastique, yoga...) car le confinement était une période privilégiée pour revenir à l'essentiel, être à l'écoute de son corps, de son alimentation, de sa condition physique.

Un premier programme en juillet 2020

Suivi au rythme du participant, le Slow Diabète était à ce moment-là un programme expérimental, qui donnait l'occasion de découvrir gratuitement pendant 21 jours toutes les clés pour ralentir, être attentif à soi, à ses émotions, à ses sensations corporelles et mieux vivre le diabète au quotidien. Par exemple, comment la respiration peut aider à calmer les angoisses par rapport au diabète, comment retrouver le plaisir de manger malgré les contraintes du quotidien.

Des rencontres avec des intervenants - sophrologue, psychologue, diabétologue, des exercices faciles à faire au quotidien pour prendre soin de soi attendaient les participants informés quotidiennement du programme et de l'intention du jour par e-mail ou via le groupe Facebook privé dédié au programme.

Un accueil très positif a été réservé à *notre premier programme estival* : 2 700 personnes ont participé à cette aventure. Trois thématiques étaient présentes : un module « Ralentir » avec une sophrologue ; puis le thème « Être attentif à soi » avec une psychologue et intervenante en éducation thérapeutique du patient ; et enfin « Savourer les plaisirs simples pour renforcer son équilibre global » pour clore ce programme avec un diabétologue. Tous les dimanches, une professeure de yoga elle-même atteinte de diabète proposait une séance de yoga adaptée à la thématique de la semaine.

Un second programme en fin d'année

Le second programme a été lancé en amont des fêtes de fin d'année, période souvent complexe à gérer et qui l'a été d'autant plus en 2020 avec la crise sanitaire. Là encore, il a été proposé aux participants, durant 21 jours, du 2 au 22 novembre de rencontrer des experts et des patients pour préparer au mieux cette période de l'année. Ce deuxième programme a rassemblé 4 700 personnes.

Ces deux programmes ont été évalués : le premier par le Diabète LAB de la Fédération Française des Diabétiques et le second par le projet étudiant du master « le Quanti : Research and data intelligence in Marketing » de l'Université Grenoble-Alpes. Les résultats servent à améliorer les contenus des programmes d'une fois sur l'autre.

« J'ai déjà eu envie de ralentir - et j'ai essayé de pratiquer de la *mindfulness*, yoga... Ce programme Slow était justement ce que je cherchais : un programme complet avec des rendez-vous réguliers. Dans la situation actuelle de Covid-19 le programme Slow était justement ce qu'il me fallait. »

« J'ai beaucoup aimé les questions des participants auxquelles je n'ai jamais pensé et qui me permettent d'y répondre et voir comment je vis le diabète. »

« Les activités ont toujours été proposées par des personnes bienveillantes, douces, positives, de façon très humaine. J'ai trop entendu venant du corps médical, des ordres, des paroles sèches, des informations en nombres débitées rapidement, cela crée plus d'inquiétude et de frustration qu'autre chose. »

Témoignages de participantes et participants au programme Slow Diabète de juillet 2020

LE MILITANTISME : DES SERVICES DE DÉFENSE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE PLEINEMENT INVESTIS ET RÉINVENTÉS

UN SERVICE JURIDIQUE MOBILISÉ

Le caractère exceptionnel du contexte sanitaire actuel a permis au service social et juridique de mettre toute son énergie au service des personnes diabétiques pour lesquelles beaucoup de questionnements ont émergé. Le pic des demandes se situe au mois d'avril et au mois de mai dernier avec en moyenne **227 sollicitations par mois**. Un gros travail de recherche de sources juridiques officielles a été effectué pour délivrer une information claire et fiable afin que chacun se sente accompagné et soutenu pendant cette période. C'est notamment sur la **thématique travail** que le service a beaucoup œuvré, l'urgence de la situation nécessitant d'être réactif pour que chacun puisse prendre les dispositions nécessaires auprès des employeurs et des administrations.

UN PLAIDOYER NÉCESSAIREMENT RÉORIENTÉ POUR ASSURER LA PROTECTION DES PERSONNES DIABÉTIQUES

Depuis le début de la crise sanitaire, le plaidoyer de la Fédération s'est nécessairement réorienté vers l'urgence de la situation pour permettre la protection des personnes vulnérables. Il a notamment porté sur :

- ✦ *le droit de bénéficier des arrêts de travail à titre préventif,*
- ✦ *l'assouplissement des critères d'accès à la télé-médecine et au télésoin,*
- ✦ *l'accès aux soins pour éviter les ruptures.*

Les contacts directs avec les structures institutionnelles ont ainsi été quotidiens : Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Haute Autorité de Santé, Direction générale de la Santé... autant d'interlocuteurs clés pour traiter les problématiques aiguës auxquelles nous étions confrontés.

Dans le cadre des concertations pour le Ségur de la Santé, la Fédération a également porté plusieurs *positions* conformes aux États Généraux du Diabète et des Diabétiques. Ces positions ont été partagées au Gouvernement ainsi qu'à plusieurs parlementaires.

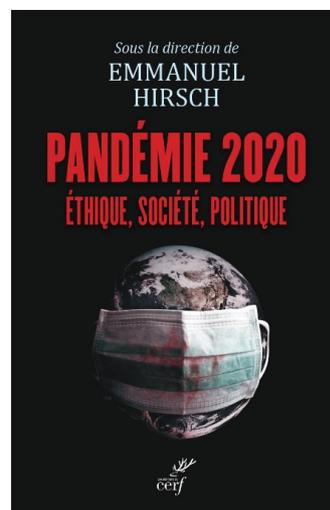
LA PROMOTION DE LA PERMANENCE DES SOINS, ENJEU DE TAILLE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Durant toutes ces semaines, un élément crucial a été de veiller à éviter les ruptures dans les parcours de soins des personnes diabétiques pour les protéger de complications liées à des retards dans leur prise en charge, ce qui a justifié la campagne « Revoir son médecin ».

À titre d'exemples, cet enjeu de permanence des soins s'est matérialisé par le relais des structures d'urgences podologiques ouvertes pendant le confinement pour permettre une continuité de suivi ou encore la mobilisation auprès du ministère afin que certains professionnels soient dotés en masques pour leur permettre d'ouvrir leurs cabinets.



Notre action durant cette période a fait l'objet d'un article dans le livre collectif « *Pandémie 2020* », article « une association de patients dits vulnérables face à la crise sanitaire : l'exemple de la Fédération Française des Diabétiques », pages 299 à 307.



LA GOUVERNANCE de la Fédération

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette instance de la Fédération est composée de 24 personnes élues par l'Assemblée générale. Elle est renouvelée par moitié tous les trois ans et par un Bureau de sept membres.

L'originalité de la gouvernance nationale de la Fédération réside dans un partage des responsabilités entre administrateurs et salariés, avec des rôles clairs dévolus à chacun, dans le respect de la particularité de chaque cercle, Conseil d'administration et Siège.

RAISONS D'ÊTRE

- ✦ du cercle Conseil d'administration :
une stratégie nationale définie et évaluée
- ✦ du sous-cercle Bureau :
une stratégie préparée et mise en œuvre
- ✦ des rôles individuels ont été assignés à chaque administrateur le souhaitant (18 membres sur les 24) en plus de leur rôle d'Administrateur. Ce dernier définit la raison d'être d'un administrateur à la Fédération ainsi que ce qui est attendu de lui.

3 COMPOSANTES POUR DÉFINIR UN RÔLE

- ✦ **Raison d'être** : répond à la question « pourquoi ce rôle existe-t-il ? » en indiquant le résultat attendu du rôle sous forme de graal/d'idéal.
- ✦ **Domaine** : les autorités du rôle/ce que les autres ne peuvent pas faire.
- ✦ **Redevabilité** : ce que le rôle doit faire/ce que les autres peuvent me demander de faire/ce que l'organisation attend de lui.

COMPOSITION DU BUREAU

- ✦ Un Président, en charge de l'animation du Réseau et des affaires internes
- ✦ Un Vice-président, en charge du plaidoyer et des affaires externes
- ✦ Un Vice-président, en charge de faciliter les prises de décisions
- ✦ Un Vice-président en charge de la Stratégie Patients
- ✦ Un Vice-président, en charge de l'international
- ✦ Un Secrétaire
- ✦ Un Trésorier

ACTIVITÉ 2020

L'activité majeure de la gouvernance en 2020 a été l'adaptation de la Fédération à la crise sanitaire pour une réponse efficace aux besoins des patients et notre contribution à la démocratie sanitaire :

- 5** réunions du Conseil d'administration
- 1** séminaire en septembre sur deux jours réunissant tous les administrateurs ainsi que tous les salariés dans l'objectif de préparer les enjeux futurs
- 1** formation au logiciel Holaspirit, permettant à tous l'accès aux comptes rendus des réunions des cercles de la Fédération
- 1** auto évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration en fin d'année, dont les résultats ont été finalisés en janvier 2021

7 cercles (dont certains sont mixtes, réunissant administrateurs et salariés) ont continué leur fonctionnement malgré la crise sanitaire :

- ✓ Finances
- ✓ Stratégie Réseau
- ✓ Développement des ressources
- ✓ Services généraux
- ✓ Conférence de rédaction
- ✓ Territoire politique
- ✓ Accompagnement

L'ÉQUIPE DU SIÈGE FÉDÉRAL

LES SALARIÉS DE LA FÉDÉRATION

Le Siège est lui-même un cercle, avec un premier lien (directrice générale), un second lien présent au sein du Cercle CA, un facilitateur et un secrétaire, ces trois derniers rôles ayant été élus selon le processus d'élections sans candidats.

La raison d'être du Siège : *Des Associations Fédérées accompagnées et des patients écoutés, informés et défendus*. Une réunion mensuelle du cercle Siège permet de passer en revue les indicateurs et projets liés à cette raison d'être. Des retours d'expériences (REX) sont également organisés après chaque grand et/ou nouveau projet de la Fédération.

Un rôle Collaborateur a été défini et est accepté par chaque membre du cercle et nouvel arrivant. Après une première expérience fin 2019, les recrutements sont dorénavant collectifs, impliquant les collaborateurs les plus proches.

Au 31 décembre 2020,
la Fédération comptait :



18 salariés à temps plein



89 % de femmes



11 % d'hommes



40/44 ans (âge moyen)



9,86 ans (ancienneté moyenne)



72 % de cadres (12 personnes)



100 % en CDI

4 stagiaires ont soutenu l'équipe en 2020.

LA GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION

Elle a été présentée de façon informelle et formelle à d'autres organisations :

- ✦ **17 septembre 2020**, *meet-up* Holacratie « Les pionnières à suivre », organisateur : HappyWork.
- ✦ **20 novembre 2020**, intervention « Gouvernance partagée et résilience », organisateur : Mom 21
- ✦ **8 décembre**, intervention « Les rôles, un outil pour que chacun donne le meilleur de lui-même », organisateur : IGI Partners

La Fédération était également partenaire d'une grande consultation citoyenne européenne pour repenser le rôle de l'entreprise (au sens large) dans la société et réinterroger nos systèmes de gouvernance.

NOTRE PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023

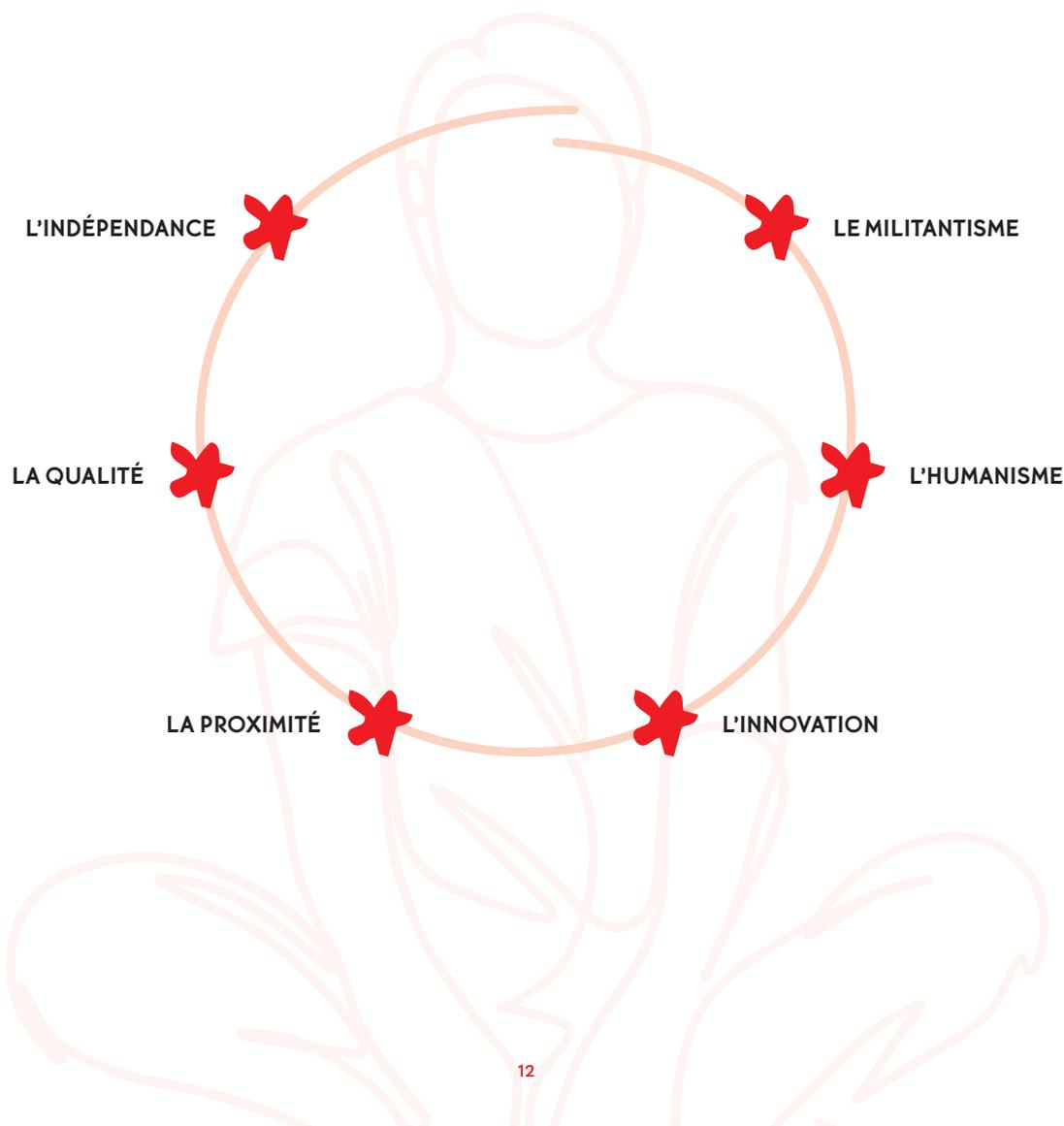
15 ans après son premier Projet Stratégique sous forme de Manifeste « AFD, acteur de santé » voté en 2005, la Fédération a redéfini son projet associatif en 2019, dans la même lignée d'acteur de santé. Le projet associatif se traduit en deux documents de référence : un Manifeste et un Projet Stratégique.

LE MANIFESTE DE LA FÉDÉRATION

En 2020, la raison d'être et les valeurs contenues dans le Manifeste de la Fédération ont été des guides pour l'action et le plaidoyer, en pleine crise sanitaire de la Covid-19.

Le Manifeste de la Fédération a pour ambition de partager avec le plus grand nombre les convictions forgées au cours d'une expérience collective de 80 ans. Ce texte affirme sa raison d'être : créer du lien de manière à ce que chacun se sente soutenu et devienne autonome et exprime les 6 valeurs guidant notre action quotidienne.

6 VALEURS AU CŒUR DE NOTRE ACTION



LE PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023

« RELIER LES HOMMES, CONQUÉRIR DES TERRITOIRES »

Il a pour vocation de concrétiser le Manifeste de la Fédération en axes stratégiques prioritaires pour les quatre années à venir. Notre ambition est de conquérir, en s'appuyant sur nos valeurs, de nouveaux territoires afin de répondre aux besoins des patients, de transformer le système de santé et la société.

Après avoir dressé les constats d'un contexte sociétal qui nécessite la création de liens, la Fédération précise ce qu'elle veut changer et expose les territoires prioritaires pour la Fédération en 2019-2023.

La notion de « territoire », telle que la Fédération l'entend ici, renvoie à la définition neutre d'« étendue sur laquelle vit un groupe humain ». Cette étendue renvoie aussi bien à une vision géographique du territoire qu'à une vision virtuelle et subjective. Nous voulons créer du lien par une intervention sur quatre territoires d'action : le territoire politique, le territoire des communautés, le territoire fédéral et le territoire de la communication, en même temps que nous intervenons sur les territoires géographiques européen, national, régional et local. Ces champs d'intervention sont liés les uns aux autres et interagissent.

Pour chaque territoire, nous définissons le résultat attendu, les frontières de ce territoire, mais aussi les raisons qui y justifient notre présence, les groupes humains potentiellement concernés et les axes stratégiques actuellement identifiés.

LES TERRITOIRES PRIORITAIRES ET LEURS RÉSULTATS ATTENDUS

✦ Territoire politique

>> **Résultat attendu** : le système de santé est refondé sur l'humanisme.

✦ Territoire des communautés

>> **Résultat attendu** : de plus en plus de femmes et d'hommes sont engagés au sein de la Fédération et dans la cause du diabète.

✦ Territoire fédéral

>> **Résultat attendu** : une organisation fédérale vivante, innovante et efficiente.

✦ Territoire de communication

>> **Résultat attendu** : une conversation empathique et à forte valeur ajoutée est engagée avec nos publics.

Chaque action de l'année 2020 s'appuie sur le Manifeste et peut être placée dans l'un ou l'autre des territoires du Projet Stratégique.

Ces deux documents sont disponibles sur notre site internet :

[Le Manifeste](#)

[Le Projet Stratégique](#)

ZOOM SUR LES MANIFONS

Manifon. Nom masculin, dictionnaire de la Fédération Française des Diabétiques

Le Manifon est l'adaptation du Manifeste de la Fédération à une thématique particulière. Il se situe à un niveau fonctionnel (entre le niveau stratégique et le concret) et fait le lien avec les différents territoires du Projet Stratégique.

Il a pour objectif de faire vivre la raison d'être de la Fédération, de lui donner du sens au regard de la thématique abordée et d'aligner les actions de la Fédération avec ses valeurs.

Un plan d'actions doit découler du Manifon.

Des déclinaisons du Manifeste de la Fédération sont soit finalisées, soit en cours de rédaction.

Leur formalisation permet d'assurer une cohérence des actions de la Fédération avec son Manifeste (raison d'être et valeurs), sur les thématiques suivantes, qui sont pour certaines des axes prioritaires 2019-2021 :

- ✦ *Manifon Territoire de Communication*
- ✦ *Manifon Bénévolat*
- ✦ *Manifon Parcours de soins et financement*
- ✦ *Manifon Citoyenneté*
- ✦ *Manifon Recherche et innovation*
- ✦ *Manifon International*

- ✦ *Manifon Stratégie Réseau*
- ✦ *Manifon Veille*
- ✦ *Manifon Développement des ressources*
- ✦ *Manifon Gouvernance*
- ✦ *Manifon Ressources Humaines*

NOS ACTIONS en 2020

INFORMER, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER

À la Fédération, nous considérons que l'information est une dimension importante de la gestion du diabète au quotidien pour toutes les personnes atteintes de la maladie. Tout au long de l'année, une équipe éditoriale (print et web) rédige et diffuse une information indépendante, fiable et régulière, en adéquation avec les besoins que les patients nous expriment : c'est ça la proximité !

LE MAGAZINE « ÉQUILIBRE »

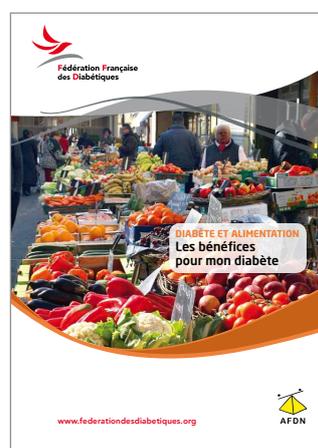
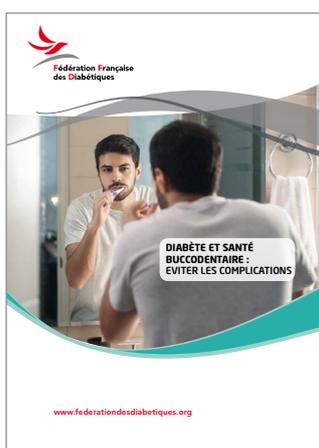
Ce bimestriel est disponible sur abonnement (édité à 10 000 exemplaires) et consultable en ligne sur le site de la Fédération pour les abonnés. Tous les 2 mois, « équilibre » fait le point sur les actions de la Fédération et de ses associations locales, l'actualité du diabète, l'état de la recherche et de l'innovation, apporte des conseils pratiques pour faciliter la vie quotidienne et les démarches.



LA COLLECTION DE LIVRETS D'INFORMATION

La Fédération a enrichi sa collection d'une vingtaine de livrets d'information sur le diabète avec trois nouveaux livrets : « *Diabète et maladies du foie : connaître et prévenir les complications* », « *Diabète et proches : comment soutenir un proche atteint de diabète ?* », « *Diabète et maladies cardiovasculaires : connaître et limiter les risques* ». Ils sont téléchargeables gratuitement depuis l'espace perso sur le site :

www.federationdesdiabetiques.org/soutien/espace-perso



LES NEWSLETTERS

Chaque mois, une newsletter gratuite est envoyée à plus de 45 500 contacts actifs : conseils, actus de la Fédération, recettes...



LES SITES WEB DE LA FÉDÉRATION

federationdesdiabetiques.org : le site institutionnel



3 730 152 visiteurs uniques (+32 %)

254 000 visiteurs uniques en moyenne/mois (+28 %)

6 646 878 pages vues

47 % des visiteurs ont entre 25 et 44 ans et 60 % sont des femmes

63 % du trafic proviennent d'une consultation sur mobile

214 actualités publiées (+ 100 %)

pompeinsuline.federationdesdiabetiques.org : le site dédié aux porteurs de pompe à insuline
2 visioconférences organisées en 2020

✳ **Septembre** : « Idées reçues et pompe à insuline »

✳ **Décembre** : « Pompe à insuline et innovations »

LES AUTRES SITES DE LA FÉDÉRATION

diabetelab.federationdesdiabetiques.org : Le Diabète LAB

don.federationdesdiabetiques.org : pour les dons en ligne

egdiabete.fr : pour suivre l'avancée des États Généraux du Diabète et des Diabétiques

contrelediabete.fr : le site de la semaine nationale de prévention du diabète

formationdiabete.federationdesdiabetiques.org : le site de l'offre de formation pour les professionnels

esben.federationdesdiabetiques.org : l'extranet de nos Associations Fédérées

Et les sites personnalisés de nos Associations Fédérées

LA FÉDÉRATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook 



51 889

abonnés en 2020
+ 8,7 %



4 072 000

de portée totale
des publications sur l'année



360 000

visiteurs (portée mensuelle
moyenne)

PODIUM DES PUBLICATIONS

1 ✳ Informations et conseils autour du Coronavirus, de la Covid-19, des mesures sanitaires et la vaccination.



2 ✳ Témoignages et portraits.



"Diabétique depuis 10 ans, je recommande cette page car j'y trouve des conseils que je ne trouve pas auprès du corps médical."

Robert - 27 ans, administrateur

"Une Fédération sympathique qui aide à maîtriser son diabète avec sérénité, sans panique. J'y ai découvert le Slow Diabète."

Claudine - 23 ans, professeure des écoles

"C'est la page d'une association indispensable et nécessaire pour cette pathologie."

Serge - 41 ans, peintre en bâtiments

"Je recommande pour les actualités et les témoignages et aussi pour la défense des intérêts des diabétiques."

Geneviève - 63 ans, retraitée

3 ✳ Les nouveaux dispositifs et leurs impacts sur la qualité de vie (charge mentale, estime de soi).



Twitter 

 **4 690**
followers en 2020
+ 8 %

 **779 100**
visiteurs (portée mensuelle moyenne)

PODIUM DES PUBLICATIONS

1 * Informations liées à la Covid-19.

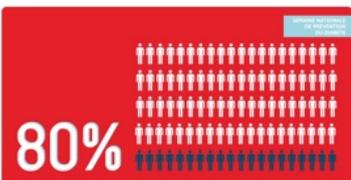


2 * Le plaidoyer.



3 * Les campagnes de la Fédération.

#contredidiabete 80% : c'est le pourcentage de personnes diabétiques, également hypertendues.
Moi, si j'étais hypertendu.e, je ferais le test. Pas vous ? Vous connaissez des personnes hypertendues ?
pic.twitter.com/GCOQIEv6R9



LA FÉDÉRATION AVEC DASRI

Pour la 7^e année consécutive, la Fédération a relayé les messages des campagnes de communication organisées par DASTRI sur les bons gestes du tri des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux).

L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DES PATIENTS

Cette année encore, la Fédération diffuse le questionnaire auprès des patients et de ses associations. Les résultats de l'enquête 2020 ne montrent pas d'évolution majeure dans les pratiques, il s'agit d'un résultat qui stagne depuis 2019 (69 %). 92 % des personnes adhérentes à la Fédération ont déclaré avoir les bons gestes. Malheureusement, 32 % des répondants ont toujours une pratique inadéquate et une personne sur trois ignore encore l'impact d'une blessure pour les agents des centres de tri.



- 1 article sur notre magazine bimestriel équilibre
- 4 actus sur le site internet de la Fédération
- 4 posts Facebook
- 4 articles dans la lettre d'information interne
- 5 tweets
- 17 actions organisées par les associations partout en France lors de la SNP et la JMD
- 69 bénévoles formés aux messages sur les bons gestes

LA SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION (SNP) DU DIABÈTE - 9^E ÉDITION (11 AU 18 SEPTEMBRE)



La SNP s'adapte en 2020 ! Pour répondre aux exigences du contexte sanitaire du printemps 2020, la Fédération a opté pour un report de la semaine nationale de prévention du diabète (habituellement organisée début juin).

Cet événement national, à l'initiative de la Fédération, est devenu depuis 2012 le rendez-vous incontournable de la prévention du diabète. Cette semaine de sensibilisation au diabète de type 2 et à ses risques de complications s'adresse aux 500 000 à 800 000 personnes en France qui ignorent être atteintes de cette maladie. Pendant toute la semaine, les bénévoles des associations locales de la Fédération organisent des stands, des conférences, des rencontres pour sensibiliser le grand public. Tout un chacun est invité à compléter un test en 8 questions permettant d'évaluer son propre risque de développer un diabète.

Avec cette campagne nationale, la Fédération se positionne comme l'acteur clé de la prévention du diabète de type 2.

La semaine nationale de prévention du diabète est soutenue par le Ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance Maladie, et des partenaires institutionnels et privés.

Ce qui a été nouveau en 2020 :

- ✳ La date : du 11 au 18 septembre
- ✳ Le territoire visuel avec la thématique des relations entre diabète et maladies cardiovasculaires (initiée en 2019)
- ✳ Un partenariat renforcé avec la Fondation de recherche sur l'hypertension artérielle
- ✳ Le site www.contrelediabete.fr repensé et relooké
- ✳ La conférence de presse de lancement en visioconférence : 17 journalistes en ligne

Ce qui a continué en 2020 :

- ✳ La formidable motivation des bénévoles de nos associations locales qui se mobilisent pour organiser des actions de terrain et à distance
- ✳ Le relais de la campagne dans les pharmacies d'officine et dans les laboratoires d'analyses médicales
- ✳ Une campagne sur le web et les réseaux sociaux, pour compenser les actions « en réel »

LA PRÉVENTION DANS LES ENTREPRISES ET LES ÉCOLES

Compte tenu du contexte sanitaire en 2020, la Fédération n'a pas été en mesure d'assurer ces sessions de prévention dans les entreprises et en milieu scolaire.



UNE ANNÉE « ENTRE PARENTHÈSES »

57 actions organisées par 21 de nos Associations Fédérées dans 13 régions auprès du grand public

1 site web événementiel - contrelediabete.fr avec le test de risque Findrisc en ligne : 8 351 visites uniques pendant la semaine et 12 860 tests complétés en ligne

1 campagne sur le web et les réseaux sociaux et des actus quotidiennes publiées sur www.federationdesdiabetiques.org

1 campagne de communication nationale avec 40 retombées dans les médias nationaux, locaux et web.

PROJET DE RECHERCHE-ACTION : IDENTIFIER LES LEVIERS DE COMMUNICATION EFFICACES POUR LA PRÉVENTION DU DIABÈTE

POURQUOI CETTE DÉMARCHÉ ?

La prévention fait partie des missions sociales de la Fédération. Notre volonté de structurer et renforcer cet axe, la difficulté à mesurer l'impact et l'efficacité de la Semaine Nationale de Prévention, ou encore des différentes actions de prévention menées par la Fédération comme les interventions en entreprise ou en milieu scolaire, nous ont conduits à mettre en place un projet de recherche-action permettant d'identifier des leviers de communication efficaces pour la prévention du diabète.

AVEC QUEL ACCOMPAGNEMENT ?



Une démarche a été engagée avec des experts du marketing social : 5 intervenantes qualifiées issues de l'Institut de Recherche en Gestion (Université Paris Créteil) ont travaillé avec nous : 2 maîtres de conférences et 2 professeurs d'Université en sciences de gestion ; 1 anthropologue de l'alimentation.

UN TRAVAIL STRUCTURÉ AUTOUR DE 4 ÉTAPES

ÉTAPE 1 ✦ Une journée de formation au marketing social

- Formateurs présents : 2
- Administrateurs formés : 3
- Salariés formés : 9

ÉTAPE 2 ✦ Une revue de littérature scientifique

- Consultation d'articles scientifiques en lien avec le sujet sur 3 bases de données :
 - Web of Science : base de données bibliographiques multidisciplinaire de référence
 - Business Source Complete / Ebsco : base de données bibliographiques de référence dans le domaine de l'économie et de la gestion
 - MedLine / PubMed : base de données bibliographiques de référence dans le domaine des sciences de la vie et de la santé
- Détermination des critères d'inclusion et d'exclusion pour retenir les articles
 - Échantillon final de 136 articles

ÉTAPE 3 ✦ Cinq actions de prévention de la Fédération auditées

- Elan solidaire
- Semaine Nationale de Prévention du diabète
- Interventions en entreprise
- Interventions en milieu scolaire
- Projets des Associations Fédérées

ÉTAPE 4 ✦ Cinq jours d'ateliers de travail avec des salariés

14 personnes ont participé à une ou plusieurs journées (4 élus au niveau national, 2 élus au niveau local, 8 salariés)

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Suite à ce travail, la Fédération a mis en place une stratégie de prévention ainsi qu'un plan d'actions concret et renouvelé chaque année qui intègre l'ensemble des recommandations dont le principal enseignement fait état de la nécessité de mieux cibler les messages de prévention.



GROUPE DE TRAVAIL « DIABÈTE ET VULNÉRABILITÉ SOCIALE »

En 2020, trois associations décident d'unir leurs forces pour mettre en place un dispositif de prévention du diabète auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale.

L'ensemble des chiffres épidémiologiques du diabète démontre la nécessité pour la Fédération Française des Diabétiques, la Fédération Française des Banques Alimentaires et les Restos du Cœur de travailler ensemble afin d'apporter une information pertinente répondant à un besoin identifié auprès des personnes accueillies au sein de ces structures.



OBJECTIFS

- ✦ Prévenir le diabète de type 2 et réduire les risques de complications.
- ✦ Cibler les personnes à risque pour repérer celles qui sont diabétiques sans le savoir.
- ✦ Favoriser la mise en place d'un protocole de soins adapté en cas de repérage positif.

DISPOSITIFS

Phase 1 ✦ Sensibiliser les bénévoles des Restos du Cœur / FFBA sur le diabète et ses facteurs de risque
Intervenants : Bénévoles de la Fédération Française des Diabétiques

Phase 2 ✦ Sensibiliser les personnes accueillies par les Restos du Cœur / FFBA sur le diabète et ses facteurs de risque
Intervenants : Bénévoles de la Fédération Française des Diabétiques

Phase 3 (Optionnelle) ✦ Proposer un atelier cuisine pour mieux comprendre comment équilibrer les repas avec les denrées distribuées et créer un lien de confiance entre les participants et avec les intervenants
Intervenants : Diététicienne / Bénévoles Restos du Cœur / Banques Alimentaires en fonction des ressources humaines locales



Phase 4 ✦ Donner la possibilité aux personnes repérées comme étant à risque de diabète, notamment grâce au test de risque, d'être orientées vers :

- Leur médecin traitant, un professionnel de santé certifié (en collaboration avec les centres de santé)
- Les ressources locales existantes (Ex : le programme « Elan solidaire » de la Fédération, un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient de proximité, etc.).

Ce dispositif est en cours de finalisation et sera expérimenté en 2021.

LA DÉFENSE DES DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DIABÈTE ET DES DIABÉTIQUES (EGDD)

En 2020, compte tenu du contexte sanitaire, le plaidoyer de la Fédération s'est nécessairement réorienté vers l'urgence de la situation.

Cela étant dit, plusieurs actions des États Généraux du Diabète et des Diabétiques ont connu des avancées majeures. Ainsi, deux ans après la restitution du résultat des concertations issues des États Généraux du Diabète et des Diabétiques, ce sont 75% des actions concrètes qui ont connu des avancées et six qui ont abouti. En voici quelques exemples...



#12.1 Prise en charge du risque podologique dès les grades 0 et 1

Alors que les complications podologiques sont un risque important pour les personnes atteintes de diabète, un *avenant conventionnel a pu être signé entre la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et la Fédération Nationale des Podologues*. L'avenant prévoit la prise en charge de la 1^{re} consultation auprès d'un podologue en grades 0 et 1, sous réserve d'avoir une prescription médicale. Il s'agit d'une victoire très importante pour la Fédération qui n'a jamais cessé de se mobiliser sur la prévention des complications podologiques.

#8.1 et #8.3 Activité physique et diététique comme thérapies à part entière du diabète

L'adoption de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2021 a permis de consacrer la *mise en place, à titre expérimental, d'un parcours soumis à prescription médicale pour accompagner les personnes bénéficiant d'un traitement contre le diabète de type 2 en affection longue durée et avec complications*. La Fédération, qui plaide pour la prise en charge de l'activité physique adaptée ainsi que de l'accompagnement diététique s'est réjouie de l'adoption de cette mesure. Elle fait effectivement référence à plusieurs propositions de ses États Généraux du Diabète et des Diabétiques, selon lesquelles il est primordial de considérer l'activité physique et la diététique comme des thérapies à part entière du diabète.

#11.4 Assouplissement des critères d'accès à ETAPES

L'année 2020 a été cruciale pour la reconnaissance du rôle de la télémédecine dans le parcours de soins des personnes atteintes de pathologies chroniques. À cet égard, les actions de la Fédération, conformément aux États Généraux du Diabète et des Diabétiques ont été fructueuses et ont permis *l'assouplissement définitif des conditions d'accès au programme ETAPES, une expérimentation de télémédecine pour surveiller l'équilibre glycémique d'un patient à distance*.

Ces avancées, mais également les difficultés rencontrées, ont pu être discutées lors du *colloque de la Fédération à l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète 2020*. Le 10 novembre 2020, ce sont ainsi une dizaine d'intervenants, au premier rang desquels la députée Agnès Firmin-Le Bodo ou encore le Professeur Emmanuel Hirsch, qui se sont réunis autour de deux tables rondes virtuelles dédiées à la question « **Sommes-nous en bonne voie pour une médecine fondée sur l'humanisme ?** ». Ce colloque, suivi pendant toute la matinée par plus d'une centaine de participants, est disponible en *replay sur la page Youtube* de la Fédération.



✳ **Défense individuelle**

En 2020, le service juridique a traité au total :

2 060 sollicitations
1 382 réponses par mail et **671** appels.



✳ **Défense collective**

En 2020, pour se positionner en tant qu'acteur de la politique de santé et de la société, la Fédération a porté près de :

42 positions, a conduit **35** rendez-vous avec des institutionnels, et est intervenue une quarantaine de fois à l'extérieur.

LA CITOYENNETÉ AU CŒUR DES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION

✳ **Lever les doutes quant à la réglementation applicable au permis de conduire**

En 2020, la réglementation applicable au permis de conduire des personnes diabétiques suscite toujours beaucoup de questions. C'est forte de ce constat qu'en février 2020, la Fédération a sollicité un rendez-vous auprès de la Délégation à la Sécurité Routière (DSR) du Ministère de l'Intérieur. Dans le cadre de ce rendez-vous qui a finalement eu lieu en septembre 2020 (le contexte sanitaire ayant perturbé les calendriers de chacun), la Fédération a pu :

- ✓ **Sensibiliser la DSR aux divergences d'interprétation** de la réglementation sur l'ensemble du territoire et en fonction des interlocuteurs (Auto-écoles, préfectures, médecins généralistes, médecins agréés, etc.),
- ✓ **Demander une communication claire** quant à l'interprétation de la réglementation,
- ✓ **Plaider pour des assouplissements réglementaires** pour faciliter le quotidien des personnes concernées (assouplissements réglementaires pris après avis de spécialistes de la diabétologie),

Depuis, nos interlocuteurs à la DSR ont accepté la constitution d'un groupe de travail « Permis de conduire et diabète » pour travailler sur l'ensemble des points susmentionnés. Affaire à suivre en 2021...

✳ **Lutter contre les discriminations au travail en mettant un terme aux métiers interdits par principe**

JANVIER 2020

Une proposition de loi de la députée Agnès Firmin-Le Bodo, co-construite avec la Fédération, et visant à créer un comité interministériel pour réviser les textes sur les métiers interdits aux personnes atteintes de maladies chroniques a été adoptée à l'Assemblée nationale, à l'unanimité des voix.

NOVEMBRE 2020

Un courrier de la Fédération a été transmis à l'ensemble des présidents des groupes politiques du Sénat qui doivent maintenant y débattre.

Nos actions pour interpeller à nouveau les responsables politiques un an après le vote à l'Assemblée nationale :

- **Communiqué de presse** « *La pandémie de la Covid-19 doit-elle conduire à enterrer toutes les promesses du Gouvernement ?* » ;
- **Diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux** (Facebook et Twitter) de *Jean-François Thébaut* et d'*Agnès Firmin-Le Bodo* en guise de message d'espoir et de soutien ;
- **Lettre ouverte adressée à Jean Castex** pour demander la création du comité interministériel.

L'ORDONNANCE DU 25 NOVEMBRE 2020

Portant sur diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique il revoit les conditions d'accès à l'emploi public pour favoriser le recrutement des personnes handicapées. La condition générale d'aptitude physique est remplacée par des « conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de certaines fonctions du corps ou du cadre d'emplois ». Et ceci « compte tenu des possibilités de compensation du handicap ». Les statuts particuliers devront fixer les nouvelles règles.

LA PROTECTION DES PERSONNES DIABÉTIQUES FACE À LA MENACE LIÉE À LA COVID-19



À partir de mars 2020, alors que les informations quant à l'impact de la Covid-19 sur les personnes atteintes de diabète étaient extrêmement préoccupantes, les services de défense individuelle et collective ont été au cœur de la gestion de crise.

✳ **Garantir la mise en place d'un dispositif protecteur des salariés vulnérables et leurs proches**

Comment protéger les personnes à risque de développer une forme sévère de la Covid-19 lorsqu'elles ne peuvent exercer leur activité professionnelle en télétravail et qu'elles s'exposent quotidiennement au risque d'être contaminées ? Telle a été la question à résoudre pour le Gouvernement en concertation avec les associations de patients. Aux mois de mars et avril, de très nombreux échanges ont ainsi eu lieu avec les pouvoirs publics. Dans ce cadre, la Fédération n'a eu qu'un seul mot d'ordre. **En l'absence de données scientifiques fiables quant au risque de développer une forme sévère de la Covid-19 lorsqu'on est diabétique, c'est le principe de précaution qui doit s'appliquer. Dès lors, les personnes atteintes de diabète et leurs proches, si elles ne peuvent poursuivre en télétravail, doivent pouvoir bénéficier d'un dispositif protecteur et ainsi être placées en activité partielle.**

Grâce à la mobilisation de la Fédération, les personnes atteintes de diabète de type 1 et 2 ont ainsi pu bénéficier d'un dispositif protecteur. Cela a également été le cas pour leurs proches pendant une courte période entre avril et juin 2020. Même si des évolutions du dispositif d'activité partielle ont eu lieu à plusieurs reprises à partir de l'été 2020, la Fédération est fière d'avoir contribué à l'obtention d'un tel dispositif.

✳ **Lutter contre les ruptures dans les parcours de soins des personnes atteintes de diabète**

Dans ce contexte sanitaire extrêmement tendu, plusieurs patients ont interpellé la Fédération alors qu'ils faisaient face à une impossibilité d'être pris en charge. *Services hospitaliers réquisitionnés pour prendre en charge des personnes atteintes de Covid-19, informations lacunaires quant aux structures d'urgences podologiques ouvertes, freins d'accès à la télémédecine...* autant de sujets qui ont nécessité des actions de défense individuelle et collective et qui ont été, à certains égards, couronnées de succès.

SOUTENIR LA RECHERCHE

La Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD), créée en 2013 à l'initiative de la Société Francophone du Diabète (SFD), avec la participation de la Fédération Française des Diabétiques procède à une sélection rigoureuse chaque année des projets de recherche les plus prometteurs pour les patients. Chaque année la Fédération soutient financièrement la FFRD à hauteur de 200 000 €.

En 2020, deux lauréats ont été sélectionnés. Chaque équipe de recherche recevra une allocation de 300 000 € versée sur 3 ans, et exceptionnellement doublée en raison de la portée de ces travaux en termes d'applications concrètes (dépistage, prévention) pour les personnes à risque.



LES LAURÉATS 2020

✦ **Dr Rémi RABASA-LHORET,**
Institut de Recherche Clinique de
Montréal (IRCM) – Canada, pour son projet

de recherche clinique « *Relation entre la dysglycémie et l'évolution clinique en fibrose kystique : une étude prospective avec la surveillance en continu de la glycémie* ».

Ses travaux portent sur le dépistage du diabète chez les patients atteints de mucoviscidose, une complication qui altère et réduit l'espérance de vie des personnes touchées par cette maladie génétique. L'objectif est de dépister précocement les troubles glycémiques qui atteindraient le pancréas grâce à une surveillance continue du glucose interstitiel à l'aide d'un capteur sous-cutané (système flash), à raison de deux semaines par an pendant 3 ans. Pour cette étude, 120 patients âgés de plus de 10 ans, seront recrutés au sein du Réseau francophone Montréal - Lyon - Strasbourg.

✦ **Dr Julien DIANA,**
directeur de recherche Inserm,
de Paris – France, pour son projet

de recherche fondamentale « *Remodelage du microbiote intestinal à l'aide des peptides antimicrobiens pour prévenir le diabète de type 1* ».

Les relations entre le déséquilibre de la flore intestinale, les réactions inflammatoires du système immunitaire et l'apparition de maladie auto-immune sont vérifiées et toujours à l'étude. La présence puis l'absence de certaines protéines fabriquées par les cellules du tube digestif (appelés peptides antimicrobiens) modifient le microbiote intestinal avec un impact plus ou moins variable sur la survenue d'une réaction auto-immune. L'enjeu est de contrôler l'équilibre immunitaire.

Grâce à ses travaux menés sur des souris dont le système immunitaire est similaire à l'homme, les travaux du Dr Diana visent à vérifier que l'ajout de probiotiques modifiés (enrichis en peptides antimicrobiens) dans l'alimentation des souris mères diabétiques pendant la gestation diminue significativement le risque de diabète auto-immun chez leurs souriceaux.

Cette étude prometteuse pourrait ouvrir la voie à de nouveaux traitements, notamment chez des femmes diabétiques enceintes, pour prévenir le risque de transmission à leurs enfants d'une auto-immunité potentiellement pathogène.

PROMOUVOIR L'INNOVATION AVEC LE DIABÈTE LAB



Le Diabète LAB est une initiative de la Fédération Française des Diabétiques, lancée en mars 2015. Il a pour ambition de concevoir et de réaliser des études afin de mieux comprendre les implications du diabète et de ses traitements sur la vie quotidienne des personnes qui les éprouvent.

Ces études reposent sur la participation active de personnes diabétiques et de leurs proches qui souhaitent partager leurs expériences afin d'améliorer l'accompagnement des personnes atteintes par cette maladie chronique. Ces études permettent notamment de soutenir les actions de la Fédération Française des Diabétiques.

EN 2020 : ENVIRON 15 ÉTUDES DÉBUTÉES ET/OU FINALISÉES

- ✳ La qualité de vie des personnes diabétiques et de leurs proches,
- ✳ Les usages des dispositifs médicaux (Dexcom G6),
- ✳ L'accompagnement des personnes diabétiques DT2 sous multi-injections d'insuline,
- ✳ Les modes d'administration,
- ✳ L'accompagnement dans les Hauts-de-France,
- ✳ Les hypoglycémies sévères,
- ✳ La télémédecine.

EN CHIFFRES

- ✳ **93 314** visiteurs uniques (65 385 en 2019) (8226 visiteurs en moyenne / mois contre 5 951 en 2019)
- ✳ **110 889** sessions (82 932 en 2019)
- ✳ **149 966** pages vues (124 081 en 2019)
- ✳ **32** actus publiées (contre 42 en 2019)
 - 13 pour la rubrique étude
 - 15 pour la rubrique mag
 - 4 pour la rubrique mémo
- ✳ Espace perso : **3 948** inscrits (3 460 en 2019)
- ✳ DiabèteActeurs : **4 723** en avril 2021 (pareil qu'en 2019 !)
- ✳ **267** mails reçus (240 en 2019) soit une moyenne de 22,25 mails par mois.



Diabète LAB
Fédération Française des Diabétiques

Je m'inscris au Diabète LAB !

Plus la communauté de DiabèteActeurs s'agrandit et plus nous pourrons construire ensemble des solutions qui améliorent votre qualité de vie.

Une fois inscrit(e), je peux participer aux études et :

 <p>Donner mon avis en répondant à des questionnaires</p>	 <p>Partager mon vécu avec des sociologues lors d'entretiens individuels</p>	 <p>Rencontrer d'autres patients pour tester des produits</p>	 <p>Rester informé par mail de l'actualité du Diabète LAB</p>
---	--	---	---

Rendez-vous sur **diabetelab.org**

Une question, une suggestion ? Contactez-nous diabetelab@federationdesdiabetiques.org

Illustrations : Freepik

CRÉER DU LIEN AVEC nos Associations

ACCOMPAGNER

ELAN SOLIDAIRE : UN DISPOSITIF DE PATIENT À PATIENT



La Fédération développe depuis 2008 le programme « Elan solidaire », un dispositif d'accompagnement de patients animé par des Bénévoles Patients Experts formés. L'objectif est de permettre aux personnes atteintes de diabète ainsi qu'à leurs proches de mieux vivre avec le diabète. Le dispositif est centré sur la rencontre et le partage d'expériences de patients à patients, sans aucune ingérence dans le traitement.

Le bénévole, en charge de l'accompagnement de ses pairs, a pour mission d'écouter et comprendre les problèmes auxquels fait face l'individu au quotidien à cause de sa maladie, et de l'aider à les résoudre. Il exprime sa solidarité avec un autre être humain, dans le respect des différences et du désir de celui qu'il accompagne. Il s'agit donc d'un travail d'écoute et de partage qui vise à **favoriser la mobilisation des ressources de la personne** dans le respect de son projet de vie.

« Elan solidaire » est développé dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération, la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et la DGS (Direction Générale de la Santé).

Malgré une année compliquée, les Associations Fédérées ont su se réinventer et maintenir ce dispositif, notamment avec la mise en place innovante de visioconférences solidaires, version numérique des groupes de rencontre. Ces dernières ont rencontré un véritable succès dans certaines régions et cette nouvelle pratique devrait se pérenniser à l'avenir et devenir une modalité supplémentaire de l'accompagnement par les pairs.

EN CHIFFRES



846 personnes accompagnées



302 séances dispensées



58 communes



382 entretiens individuels

LES LIGNES D'ÉCOUTE

La Fédération Française des Diabétiques a mis en place le 4 mai 2020, deux lignes d'écoute téléphonique, en plus de la permanence du service social et juridique et de la possibilité de contacter la Fédération par le standard.

ÉCOUTE SOLIDAIRE PAR LES BÉNÉVOLES PATIENTS EXPERTS FORMÉS PAR LA FÉDÉRATION

Les 20 Bénévoles Patients Experts formés par la Fédération se relaient sur tout le territoire pour proposer une chaîne de solidarité à travers une ligne téléphonique dédiée. Leur compréhension et leur expérience de la maladie permettent un réel soutien dans les situations liées au diabète, ainsi qu'une orientation adaptée aux besoins de l'appelant. Leur pratique est analysée régulièrement par une psychologue.

En 2020, les Bénévoles Patients Experts de la ligne d'Écoute Solidaire se sont entretenus avec 285 personnes (133 appels pour la ligne Psychologique). Majoritairement des femmes, 50% de ces appelants ont eu besoin d'informations relatives au diabète (nutrition, activité physique, association locale AFD, traitements disponibles), 37% ont traversé des difficultés face à leur maladie, et étaient à la recherche de soutien, de partage d'expériences et de conseils avisés, 9% ont eu besoin d'informations concernant leurs droits (travail - 4 %, retraite - 2%, assureur emprunteur 3%) et enfin seulement 6% des appels sont directement liés à la Covid-19.

Une ligne ouverte de 10h
à 20h, du lundi au vendredi
01 84 79 21 56

ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ PSYFRANCE

PsyFrance est une société d'assistance psychologique, spécialiste de la gestion et de la prévention des Risques Psychosociaux (RPS) en entreprise, qui s'appuie sur une équipe de près de 400 psychologues cliniciens et psychologues du travail, disponibles 24h/24 et 7j/7, par téléphone ou sur site. La ligne d'Écoute Psychologique est une ligne complémentaire à la ligne d'Écoute Solidaire. Elle cible un public psychologiquement, physiquement et socialement vulnérable. Cette ligne est contactée par une population homologue à la ligne d'écoute solidaire avec une proportion de femmes (58%) également plus élevée que d'hommes (42%). Les besoins exprimés sont de l'ordre du bien-être psychologique, notamment face à la crise sanitaire, qui entraîne de l'isolement, de l'incertitude et par extension un conflit psychique. On note que 37% rappellent après un premier entretien ce qui témoigne de la demande croissante de ce type de service.

24 heures sur 24,
7 jours sur 7
01 84 78 28 13

Ces deux services de lignes d'écoute sont gratuits et ouverts à tous (adhérents à la Fédération ou non).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

Le pôle « Animation de la Fédération » du Siège accompagne les Associations Fédérées sur :

✦ La mise en place d'actions locales dans le cadre de projets nationaux

- Semaine nationale de prévention du diabète,
- Dispositif d'accompagnement « Elan solidaire »,
- Journée mondiale du diabète qui a eu lieu le 14 novembre 2021.

✦ Le développement de nouveaux projets locaux :

- Recherche et rédaction de demandes subvention locale ou régionale,
- Développement de partenariats locaux et régionaux.

✦ La gestion de la vie associative :

- Suivi des obligations fédérales,
- Aide à la résolution de crise,
- Suivi des regroupements inter-associatifs,
- Mise en place du logiciel Alize,
- Utilisation des nouveaux outils de communication web.

✦ La vie de la Fédération :

- Information sur les positions et les activités fédérales.

LES LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES EN CHIFFRES :

10 déplacements (beaucoup ont été remplacés par les visioconférences)

15 visioconférences

10 000 mails échangés avec les bénévoles

600 entretiens téléphoniques avec les bénévoles

80 mailings thématiques en dehors des lettres d'information régulières

IMPLIQUER

LE COMITÉ DES RÉGIONS

En 2020, le Comité des régions (l'instance représentative des Associations Fédérées au niveau national) s'est réuni trois fois dont deux réunions en visioconférence.

Organisées autour de temps de travail collectifs, ces réunions ont permis de véritables réflexions de fond autour de sujets variés concernant la vie de la Fédération :

- ✦ La stratégie de prévention,
- ✦ La place des Associations Fédérées au sein du Diabète LAB,
- ✦ Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD),
- ✦ L'organisation interne du réseau.

EN 2020

Le renouvellement du Comité des régions a eu lieu après quatre ans d'existence. Les Associations Fédérées ont pu élire leurs représentants au sein de cette instance. La prochaine élection aura lieu en 2024.

LE TOUR DE FRANCE

La consultation annuelle de l'ensemble des dirigeants de la Fédération est essentielle pour unir nos forces et nous permettre d'avancer dans la même direction. Le Siège de la Fédération a organisé le Tour de France des Associations Fédérées, lors de quatorze réunions dont huit en visioconférence en raison de la crise sanitaire. Se déroulant entre janvier et juin, ces réunions ont traité des thématiques suivantes :

- ✦ Coconstruire la démarche d'ancrage de la Fédération dans les territoires régionaux,
- ✦ Concrétiser le Projet Stratégique,
- ✦ Contribuer à la stratégie du bénévolat,
- ✦ Échanger sur les actions, pratiques, difficultés des Associations Fédérées.

Cette année, des bénévoles de France Bénévolat ont été conviés aux réunions du Tour de France pour présenter leurs missions et rencontrer les bénévoles de notre Fédération.

EN CHIFFRES

13 régions représentées

131 participants bénévoles du réseau

52 Associations Fédérées représentées sur les 81

4 délégations

4 bénévoles de France Bénévolat

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

Cette année, en raison du contexte sanitaire, l'Assemblée générale, qui a eu lieu le 20 juin 2020, s'est déroulée en 2 temps.

- * Une première partie en visioconférence, de 14h à 16h, avec les présentations des rapports moraux, d'activité, financier par le Commissaire aux comptes. Et dès 16h30, et pendant 72h, les associations ont pu voter en ligne à l'aide d'un code unique.
- * Ensuite les bénévoles ont été invités à participer à un séminaire avec un temps en plénière et des temps "ateliers de partage" en plus petits groupes.

L'AG EN CHIFFRES

67 personnes ont assisté à l'AG, dont des représentants du CA et des Associations Fédérées (50 associations présentes sur 81).

Sur les 81 associations du réseau, **74** étaient en capacité de voter car à jour de leur cotisation.

57 associations sur les 74 ont participé au vote sur la plateforme dédiée, ce qui représente 10 253 voix sur les 12 093 en capacité de s'exprimer (soit 84.78 %).

ZOOM SUR LE SÉMINAIRE ANNUEL DES ASSISES DE LA FÉDÉRATION

En deuxième partie, un séminaire avec les bénévoles des Associations Fédérées a été organisé sur le thème : « En ces temps de crise sanitaire, comment réinventer nos Associations Fédérées ? Quelle est la place du Manifeste de la Fédération dans cette démarche ? ».

L'objectif était de proposer « des Assises conviviales, collaboratives et répondant aux enjeux du Siègle et des Associations Fédérées ». Le format en visioconférence a permis des échanges en petits groupes et des moments de convivialité et de partage.

Un intervenant extérieur a permis d'éclairer la thématique et des intervenants issus du réseau des Associations Fédérées ont partagé leurs bonnes pratiques.

Le chiffre des Assises

70 participantes et participants réunis en visioconférence



"Merci pour ce séminaire, très constructif, très motivant, qui nous redonne le moral pour repartir..."

"Cette journée a renforcée mon implication au sein de mon association et au sein de la Fédération, merci aux organisateurs pour ces échanges enrichissants."

"Merci pour ce séminaire, à renouveler absolument dans un format susceptible d'accueillir des bénévoles de nos équipes respectives... Ravie de vous avoir retrouvés !"

"Un grand merci pour tous les échanges que cette journée nous a offerte."

"Merci pour ces échanges tellement riches !"

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES DANS LA GOUVERNANCE

Grâce à des questionnaires en ligne, les dirigeants associatifs de la Fédération ont pu s'exprimer sur :

- * Le confinement (26 mars),
- * Le Slow Diabète (22 avril)
- * Une étude du Diabète LAB : "Connaissez-vous vraiment toutes les possibilités de traitements du diabète en 2020 ?" (13 mai)
- * La vérification des données pour l'Assemblée Générale (28 mai)
- * Le partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (2 mai)
- * Les 100 ans de la découverte de l'insuline (30 juin)
- * La démarche Vaccination et Covid-19 (22 septembre)
- * Le séminaire des présidents (24 novembre)
- * L'évaluation de la Semaine Nationale de Prévention (26 novembre)
- * La Journée Mondiale du Bénévolat (4 décembre)

INFORMER

INTRANET DES BÉNÉVOLES

✳ Le site militant

Toute l'année les contenus éditoriaux et audiovisuels sont mis à jour régulièrement : Assises, Semaine nationale de prévention, Journée Mondiale du Diabète, Guide de gestion, Formations... En raison de la pandémie, des contenus spécifiques ont été rajoutés tels que les positions et actions entreprises par la Fédération pour la défense des patients dans ce contexte sanitaire perturbé.

EN 2020

4 685 visites
(↘15,93%)

1 941 visiteurs uniques
(↘13,27%)

✳ Esben : vers un nouvel intranet plus performant

Le travail de réflexion amorcé en 2019 a permis d'envoyer un cahier des charges à plusieurs agences web et d'en sélectionner une en début d'année. Les demandes et besoins exprimés par les bénévoles utilisateurs, via un sondage et différents groupes de travail, ont révélé leur souhait à trouver facilement et rapidement une information fiable, actualisée et de qualité et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté bénévole de la Fédération.



Accompagnée par une agence web et une consultante, l'équipe en charge de la refonte du site a pu réfléchir aux différentes fonctionnalités pour proposer une meilleure navigation :

- création d'un accès personnalisé (mail personnel et fonctionnalités associées),
- classification des contenus permettant une recherche simple grâce à des filtres,
- création d'un annuaire permettant aux bénévoles de rentrer en contact, etc.

En parallèle, un travail a été effectué pour que notre base de données Alizé et le futur site communiquent. C'est-à-dire pour que des passerelles existent entre les deux, notamment en cas de changement de coordonnées.

Après consultation des bénévoles, il a été décidé que le nouvel intranet destiné aux bénévoles se dénommerait Esben : Espace des Bénévoles.

LES LETTRES SPÉCIALES

En raison de la crise sanitaire, une lettre d'information spéciale Covid-19 a été rédigée de façon hebdomadaire à partir du mois de mars, soit 12 lettres jusqu'en juin. Pour informer le réseau sur la Semaine nationale de prévention décalée en septembre, quatre lettres spécifiques ont été envoyées entre juillet et septembre.

LA LETTRE D'INFORMATION FÉDÉRALE

Huit lettres d'information avec les thématiques traitées habituellement ont été envoyées au réseau. En tout, 24 lettres d'information ont donc été rédigées et envoyées aux bénévoles de notre Fédération en 2020.



EN CHIFFRES :

858 destinataires
(+7,92% par rapport à 2019)

49,16 % de taux d'ouverture
(+2,41% par rapport à 2019)

DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES ACCOMPAGNÉES ET ACTIVES DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE

Pour mener à bien leurs missions sociales, les Associations Fédérées ont dû se réinventer. La nécessité de maintenir le lien social est capitale en cette période complexe. C'est pourquoi, le Siège s'est mobilisé et se mobilise encore pour proposer aux responsables associatifs des (nouveaux) canaux d'informations utiles et nécessaires sur l'actualité sanitaire : visioconférences avec les bénévoles, sondage sur la santé mentale des dirigeants, appels à tous les présidents, lettre d'information passée de mensuelle à hebdomadaires, création du service AllôAG pour soutenir la mise en place d'assemblées générales en visio, diffusion des bonnes pratiques d'autres associations, etc.

C'est ainsi que les équipes de bénévoles ont :

- ✦ Appelé un à un leurs adhérents,
- ✦ Mis en place des groupes d'échange en visioconférence (notamment dans le cadre du projet Elan solidaire),
- ✦ Organisé des ateliers cuisine ou d'activité physique à distance,
- ✦ Programmé des conférences dématérialisées.

FORMER

« DEVENIR BÉNÉVOLE ACTIF » : SE FORMER POUR INFORMER ET PRÉVENIR

Cette formation est ouverte à tous les bénévoles. Elle s'organise en deux temps :

- ✦ un temps d'apprentissage sur un logiciel afin de mieux « connaître le diabète »
- ✦ et une journée d'intégration et d'échanges « Devenir Bénévole Actif » dont l'objectif est de présenter la Fédération, ses missions, ses actions et les outils à disposition pour animer les activités proposées par les Associations Fédérées. Aujourd'hui, la Fédération compte **586 Bénévoles Actifs**.

Nouveauté !

Cette formation est désormais proposée en visioconférence.

EN 2020

2 journées « Devenir Bénévole Actif » organisées,

soit près de

15 nouveaux bénévoles formés



« DEVENIR BÉNÉVOLE PATIENT EXPERT » : SE FORMER POUR ACCOMPAGNER

L'accompagnement à l'autonomie en santé est un ensemble d'actions mises en œuvre par ou avec des pairs formés : les Bénévoles Patients Experts (BPE). L'objectif est de développer et soutenir durablement le pouvoir d'agir des personnes, c'est à dire renforcer leur capacité à faire des choix favorables à la préservation ou l'amélioration de leur qualité de vie en facilitant la mobilisation de leurs ressources personnelles.

Les Bénévoles Patients Experts interviennent dans le cadre d'Elan solidaire, de programmes d'éducation thérapeutique des patients et sont les écoutants de la ligne d'Écoute Solidaire.

La formation est certifiante en ETP (Éducation thérapeutique du patient). Animée par des formatrices de l'Afdet (Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique du patient), elle est constituée d'un parcours en « Blended Learning » comprenant des modules en présentiel et des modules à distance sur les finalités de l'accompagnement, ses modalités (éducation thérapeutique du patient, Elan solidaire) et ses spécificités (précarité). Des BPE en activité coaniment la formation initiale, en présentiel comme en distanciel.

Nouveauté !

En 2020, la Fédération a renforcé les critères d'accès à la formation. Dorénavant, un entretien est nécessaire entre le responsable de la formation au Siège et le ou la candidate. L'objectif est de confirmer la pertinence de la candidature au regard de plusieurs critères : la motivation, l'expérience, le projet du ou de la candidate.

En 2020, pour accompagner les **228 Bénévoles Patients Experts** aujourd'hui en activité, des séances en visioconférence « **Analyse des pratiques** » sont proposées tout au long de l'année. Partager son vécu, identifier ses difficultés et ses réussites, coconstruire des solutions adaptées et renforcer ses compétences d'accompagnement sont les objectifs de ces séances de 2h en groupe de 8 personnes.

EN 2020

12 séances en visioconférence
"Analyse de pratiques", soit
52 personnes suivies

1 séminaire en présentiel pour la
promotion 2019, soit 20 participants

Les 2 séminaires en présentiel 2020
sont reportés en 2021

La formation "Perfectionner ses
pratiques" est reportée en 2021



SE FORMER POUR DÉVELOPPER SON ASSOCIATION

Ces formations sont destinées aux bénévoles des associations qui souhaitent renforcer leurs compétences de gestion et de développement associatif.

Nouveauté !

En 2020, la Fédération s'est mobilisée sur l'acquisition de nouveaux outils de communication à distance.

EN 2020



1 séance "Animer une réunion avec Zoom", avec près de 30 participants

6 séances individuelles à distance "Animer son site internet"



LA FÉDÉRATION à l'international

RAYONNER À L'INTERNATIONAL

Laurent Doyen, vice-président en charge de l'international, représente la Fédération lors des événements et rencontres organisés en dehors de nos frontières. Il assure les relations avec la Fédération Internationale du Diabète (FID) et contribue à l'influence de nos positions au niveau européen.

Laurent s'engage pour une Fédération représentée et influente sur les politiques européennes afin d'améliorer la qualité de vie des diabétiques et lutter efficacement contre la pandémie du diabète en Europe et en France.

En 2020, la Fédération a renouvelé son adhésion à la Fédération Internationale. Membre impliqué, réactif et écouté, la Fédération veille à la vie démocratique de la FID. La Fédération communique régulièrement sur ses engagements à l'international dans ses différents supports.

LES ACTIONS EN 2020 :

—

- ✦ 2 participations : congrès virtuel de l'EASD 2020 (stand), AG IDF Europe (membre)
- ✦ 1 participation et diffusion de l'enquête IDF Europe sur l'impact de la pandémie de la Covid-19
- ✦ 1 page de présentation de la Fédération en anglais sur le site internet de la Fédération



LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES

LA COLLECTE

1 447 727 €

Montant total de la collecte auprès des donateurs particuliers ↗ + 12%



203 000 €
proviennent du web
↗ + 37,6%



146 339 €
Dons affectés à la recherche
↗ + 12%



281 885 €
Dons par prélèvement
automatique



2 143
donateurs réguliers



5 479
nouveaux donateurs
↗ + 20%

LES APPELS À DONS

Malgré le contexte d'urgence sanitaire dès mars 2020, les montants collectés auprès des particuliers sont en progression par rapport à 2019 avec une hausse globale de 12%. Ce sont les dons en ligne qui affichent la plus forte progression avec une hausse de 37%. Ces deux tendances se poursuivent depuis mars et se sont confirmées lors de la période de générosité traditionnelle des derniers mois de l'année. C'est au mois de décembre que les dons sont les plus nombreux et représentent, en 2020, 32% du total des dons collectés. C'est également en décembre que 50 % des dons en ligne sont arrivés, notamment grâce à la campagne « Le diabète, aussi difficile à vivre qu'à comprendre » et sa vidéo retraçant un exemple de journée avec le diabète. Pour pallier le manque de nouveaux donateurs, dû aux difficultés de plus en plus importantes rencontrées pour les recruter, un investissement plus conséquent en prospection a été acté par le conseil d'administration. Il a permis d'accueillir 20% de nouveaux donateurs supplémentaires par rapport à 2019.

Les 3 messages qui ont permis de collecter le plus de dons :

- ✦ le courrier de Noël accompagné de trois cartes de vœux ou d'un livret de recettes,
- ✦ la lettre d'information du mois d'octobre et son dossier dédié à des témoignages de personnes représentant les divers publics de la Fédération,
- ✦ le courrier de mars accompagné d'un questionnaire pour mieux connaître les habitudes de dons de nos donateurs.

ÉTUDE IRG ET DESIGN THINKING

En parallèle de nos campagnes d'appels à dons par courrier postal, téléphone ou web, une étude a été menée en partenariat avec l'Institut de Recherche en Gestion sur le marketing social. Son but : améliorer notre communication auprès des donateurs potentiels de la Fédération. L'étude a permis de produire un document retraçant l'histoire du don et ses motivations, de mener des ateliers de design thinking* incluant des entretiens avec des personnes atteintes de diabète non donatrices de la Fédération. Ils ont questionné leurs habitudes de dons afin de créer des projets de campagnes visant de nouveaux donateurs. Ces projets seront détaillés et proposés en 2021. Par ailleurs, la restitution des riches entretiens reste une base de travail précieuse qui permet à la Fédération et à ses équipes de remettre en question ses services, et de s'appuyer sur cette mine d'informations dans ses nombreuses réflexions.

UNE FUTURE CAMPAGNE SUR LES LEGS

En 2020, une consultation a été menée afin de sélectionner une agence pour accompagner la Fédération dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie legs volontariste. Des entretiens ont ensuite été menés auprès de donateurs de la Fédération pour participer à la création du visuel principal de la future campagne autour des legs, donations et assurances-vie.

* Le design thinking est une méthode appliquant la démarche d'un designer et s'appuyant sur un processus de co-créativité qui implique les retours de l'utilisateur final.

LES DONNÉES

financières

PILOTER NOTRE ACTIVITÉ



Michel CHAPEAUD
Trésorier

2020 a été une année complexe, c'est le moins que l'on puisse dire.

La traduction économique des vagues de pandémie et de confinement a été marquée par l'incapacité générale à prévoir où nous allions.

Le début de la crise sanitaire nous a laissés comme beaucoup dans une grande incertitude face à nos ressources. La Fédération a fait le choix de maintenir ses actions d'appel à la générosité, sûre que sans elles, les ressources ne seraient pas au rendez-vous. Elle a aussi décidé de soutenir les personnes atteintes de diabète avec de nouveaux services. Un choix juste et mesuré.

Et le résultat est que nous avons bien résisté.

Pour le Trésorier, l'exercice 2020 s'est traduit par un déficit de **-60 k€**, soit 1,6 % du total des produits 2020, ce qui prolonge à la marge la rupture avec la série d'excédents constatés auparavant.

Ce constat mérite d'être commenté de façon très nuancée.

Et à ce propos, je me dois de redire les principes qui dirigent la gestion de la Fédération, c'est-à-dire la prudence et le respect des équilibres économiques.

Sans rentrer dans le détail des chiffres et des méthodes, qui sont énoncés dans la plaquette des comptes 2020, je dois rappeler que notre modèle économique privilégie la diversité des ressources et la qualité de la gestion des emplois.

J'ajoute que nous ajustons constamment nos méthodes budgétaires en liant étroitement nos prévisions de gestion à la politique générale de la Fédération, ce que vous vérifierez à la lecture du budget.

Enfin, la réforme comptable concernant les associations a été mise en œuvre à partir du premier janvier 2020, ce qui nous a permis d'accroître encore la transparence de notre gestion.

Nous disposons désormais d'outils opérationnels complets permettant de faire des points détaillés sur les actions en cours et diffusés non seulement vers les pilotes de ces opérations mais également aux administrateurs, ce qui permet de faciliter la communication entre l'ensemble des acteurs.

Je souhaitais le signaler une fois de plus car ces outils permettent de garantir la pérennité de la Fédération et c'est plus que jamais essentiel.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration avait voté un budget 2020 tenant compte de la situation énoncée ci-dessus et prévoyant une perte de **-868 k€**.

Par rapport au budget, la variation des charges et des produits a permis d'aboutir à un déficit de **-60 k€**, soit une différence de **-808 k€** par rapport au budget, ce qui est loin d'être négligeable

Quant au bénévolat, le périmètre de sa valorisation reflète non seulement la fourniture de prestations gratuites par certains partenaires mais aussi les heures passées par les bénévoles, administrateurs et techniciens au service du siège de la Fédération.

Pour 2020, si le volume de bénévolat a baissé à nouveau, il doit être mis en regard avec les différents mouvements ayant affecté l'année qui ont donc réduit le temps passé dans les différents groupes de travail et les réunions institutionnelles de la Fédération.

Un point important cependant : comme par le passé, ce montant a fait l'objet d'une évaluation forfaitaire ; il ne traduit donc pas exactement l'engagement fort des bénévoles dans l'esprit de la gouvernance qui est mise en œuvre au siège Fédéral.

COMPTE DE RÉSULTAT en k€		2020	2019
Résultat d'exploitation		-72	-315
Résultat financier		-0,5	2
Résultat exceptionnel		+12	-142
Impôt sur les sociétés		0	-1
Résultat net		-60	-456
BÉNÉVOLAT		2020	2019
Bénévolat		108	112
Prestations		69	77

L'analyse du compte de résultat mérite quelques commentaires particuliers, car il n'est pas très facile de pouvoir observer en l'état la source des variations des postes de produits et de charges.

La modification de la réglementation comptable a d'ailleurs entraîné des modifications de présentation entre 2019 et 2020.

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Pour le résultat d'exploitation, les produits et les charges n'ont pas évolué de façon symétrique car les produits ont régressé moins vite que les charges, ce qui explique l'augmentation du résultat d'exploitation.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION en k€				
	RÉALISÉ 2020	RÉALISÉ 2019	ÉCART en k€	ÉCART en %
TOTAL PRODUITS	3 710	3 761	-51	-1 %
TOTAL CHARGES	3 781	4 075	-294	-7 %
RÉSULTAT EXPLOITATION	-72	-315	243	77 %

Cette tendance à elle seule explique que le déficit se soit réduit de façon conséquente.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Quelques postes méritent d'être examinés de plus près.

PRODUITS EXPLOITATION	2020	2019	ÉCART
Dont abonnements « Équilibre »	157	177	-20
Dont insertions « Équilibre »	60	78	-18
Dont prestations	410	435	-25
Dont subventions d'État	344	543	-199
Dont cotisations	141	153	-12
Dont utilisation des fonds dédiés	188	323	-135
Dont legs et donations	676	494	182
Dont dons grand public	1 448	1 292	156
Dont mécénats	205	165	40
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	3 710	3 761	-51
EN k€/ÉCART EXPRIME PAR RAPPORT AU TOTAL PRODUITS 2020			

Ils ont légèrement reculé par rapport à 2019 mais ce mouvement général recouvre des réalités très opposées. On distingue deux groupes de postes :

✳ **Le premier groupe** concerne les dons, les legs et les mécénats qui ont notablement augmenté de 222 378 k€ ; il est important de souligner ici que la collecte de dons auprès du grand public est repartie à la hausse de 12 % , à l'image des constats faits ailleurs.

✳ **Le deuxième groupe** concerne des mouvements qui sont en régression d'une année sur l'autre.

Il s'agit de la revue Équilibre, tant pour les abonnements que pour la vente d'insertions, mais également des adhésions.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Là encore, quelques points clefs méritent votre attention.

AUTRES CHARGES EXTERNES	2020	2019	ÉCART
Dont autres charges externes	2 163	2 195	-32
Dont aides financières	322	360	-38
Dont frais de personnel	980	1 059	-79
Dont dotation amortissements	141	158	-17
Dont report des fonds dédiés	74	222	-148
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	3 781	4 075	-294
EN k€/ÉCART EXPRIME PAR RAPPORT AU TOTAL PRODUITS 2020			

D'une façon générale, l'ensemble des postes de charges a connu une régression, ce qui signe la qualité de la gestion de la Fédération.

Cela vaut en particulier pour les frais de personnel (-7%) et les autres charges externes qui méritent une analyse complémentaire.

Les autres charges externes

AUTRES CHARGES EXTERNES	2020	2019	ÉCART
Dont sous-traitance	516	412	104
Dont impressions & routages	268	271	-3
Dont location & charges immobilières	62	71	-9
Dont entretien et maintenance	76	80	-4
Dont honoraires	788	834	-46
Dont affranchissements	290	268	+22
Dont déplacements et missions	34	144	-110
TOTAL ACE	2 163	2 195	-32
EN K€ / ÉCART EXPRIME PAR RAPPORT AU TOTAL PRODUITS 2020			

Ces charges représentent l'achat de services nécessaires au bon fonctionnement de la Fédération et à l'exécution de ses missions. Leur montant global a peu varié depuis 2019. Elles regroupent notamment les opérations de sous-traitance concernant l'impression de la revue Équilibre ou la gestion des bases de données et la communication, ainsi que le recours à des experts dans des domaines spécifiques comme la santé ou la communication. Elles regroupent également l'ensemble des coûts d'utilisation des locaux. Elles concernent enfin des frais engagés pour les déplacements, les missions et les réceptions, ce dernier poste régressant fortement notamment suite aux modifications de l'activité due à la crise sanitaire.

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

GÉNÉRALITÉS

Comme il a été indiqué plus haut, la réglementation demande depuis l'exercice 2020 de produire deux présentations complémentaires pour mesurer l'activité des organismes tels que la Fédération. Il s'agit donc du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER), ainsi que le tableau de variation des fonds propres présentés. L'objectif du CROD est d'appréhender les produits et les charges de l'exercice selon leur origine et leur destination, ainsi que la part liée à la Générosité du public, cette dernière étant reprise ensuite dans le CER. Conformément aux dispositions transitoires prévues par l'article 611-2 du règlement précité, le CROD et le CER de l'exercice 2020 sont présentés sans colonne comparative au titre de l'exercice 2019.

Les principes et règles de construction de ces tableaux ont fait l'objet d'une délibération du Conseil d'administration de la Fédération, qui les ont approuvés.

RAPPEL IMPORTANT SUR LES TROIS MISSIONS SOCIALES POUR LA FÉDÉRATION

« **Information, accompagnement et prévention** » : cette mission s'adresse aux personnes atteintes de diabète, à leur entourage ainsi qu'à toutes les personnes à risque de diabète. Elle est exercée par la Fédération à travers ses supports d'information, d'accompagnement et de prévention ainsi que par son rôle de coordinateur de réseau national et de formation de ses bénévoles.

« **Défense individuelle et collective des patients – Plaidoyer** » : cette mission concerne les actions de la Fédération pour faire reconnaître les droits individuels et collectifs des patients diabétiques.

« **Recherche et innovation** » : cette mission se rapporte au soutien de la Fédération dans le domaine de la recherche scientifique et médicale.

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Les produits

✦ Produits liés à la générosité du public

Pour 2020, il s'agit :

- Des cotisations sans contrepartie ;
- Des dons ;
- Les legs, donations et assurances-vie ;
- Du mécénat ;
- Des autres produits liés à la générosité du public.

Le total des produits 2020 liés à la générosité du public s'élève à **2 427 k€**.

✦ Produits non liés à la générosité du public

Ceux-ci correspondent principalement aux produits issus :

- Des cotisations avec contrepartie ;
- Des parrainages et ventes de prestation ;
- Des abonnements au magazine Équilibre.

Le total des produits 2020 non liés à la générosité du public s'élève à **754 k€**.

✦ Subventions et autres concours publics

Cette rubrique comprend principalement les subventions (de fonctionnement, de projets) versées par les collectivités territoriales, l'État français, les autres autorités administratives, etc.

Le total des produits 2020 provenant des subventions s'élève à **344 k€**.

Les charges

✦ Missions sociales

Le total des dépenses concernant les missions sociales engagé pour l'exercice 2020 est de 2 205 k€. D'un point de vue chiffré, la répartition est la suivante (en k€) :

	CHARGES	MASSE SALARIALE	TOTAL
Information, accompagnement, prévention	796	478	1 275
Défense des patients – Plaidoyer	126	156	282
Recherche et innovation	247	134	381
TOTAL INTERMÉDIAIRE			1 939
Quote-part de frais de structure nécessaires à la réalisation des missions sociales			270
TOTAL GÉNÉRAL			2 209

✦ Frais de recherche de fonds

Le total des dépenses de recherche de fonds engagé par la Fédération est de :

- 906 k€ pour l'appel à la générosité du public ;
- 45 k€ pour les autres ressources.

✦ Frais de fonctionnement

Le total des dépenses frais de fonctionnement engagé par l'association pour l'exercice 2020 est de 528 k€.

Les frais de fonctionnement se composent notamment de :

NATURE	MONTANT (K€)
Frais de personnel	201
Quote-part de la base de données pour les adhérents	81
Dotations aux amortissements des immobilisations	141

Le CROD 2020 se présente comme suit, pour ce qui concerne les produits et les charges :

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL (en k€)	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - produits liés à la générosité du public	2 427	2 427
2 - produits non liés à la générosité du public	754	
3 - subventions et autres concours publics	344	
4 - reprises sur provisions et dépréciations	9	0
5 - utilisation des fonds dédiés antérieurs	188	66
TOTAL	3 722	2 493
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - missions sociales	2 209	1 560
2 - frais de recherche de fonds	952	604
3 - frais de fonctionnement	528	270
4 - dotations aux provisions et dépréciations	19	0
6 - report en fonds dédiés de l'exercice	74	22
TOTAL	3 782	2 457
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-60	36

LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

LES PRODUITS ET LES CHARGES LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

À l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées et non utilisées, les informations figurant dans le CER correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le CROD.

Le CER 2020 se présente comme suit, pour ce qui concerne les produits et les charges :

LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC			
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 – missions sociales	1 560	1 – ressources liées à la générosité du public	2 427
2 – frais de recherche de fonds	604		
3 – frais de fonctionnement	270		
Total des emplois	2 435	Total des ressources	2 427
4 - dotations aux provisions et dépréciations		2 - reprises sur provisions et dépréciations	
5 - reports en fonds dédiés de l'exercice	23	3 - utilisations des fonds dédiés antérieurs	66
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	37	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	2 494	TOTAL	2 494
		Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	8
		Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	45

LE BILAN

Pour mémoire et comme on le dit classiquement, si le Compte de Résultat enregistre le film des événements de l'année, le bilan présente une photo de la Fédération à la fin de l'exercice, au 31 décembre.

À noter que le nouveau règlement comptable a eu pour effet de renforcer le montant du bilan notamment parce que les legs sont aujourd'hui traités en comptabilité (*voir les lignes en italique*) ce qui modifie substantiellement la forme du bilan sans impacter sur les grands équilibres.

ACTIF			PASSIF		
	2020	2019		2020	2019
Actif immobilisé	3 094	2 526	Fonds associatifs	2 582	2 650
Dont terrains	1 148	1 148	Dont résultat	-60	-456
Dont constructions	1 016	1 082	Fonds dédiés	1 607	834
<i>Dont biens reçus par legs</i>	<i>545</i>	<i>0</i>	<i>Dont fonds reportés legs et donations</i>	888	
Dont autres immos corporelles	226	227	Dont fonds dédiés reportés	720	833
Actif circulant	2 278	1 996	Dettes	1 167	1 038
Dont créances clients et assimilés	345	275	Dont dettes MLT	7	97
Dont créances reçues par legs	460	0	Dont dettes fournisseurs	431	515
Dont disponibilités	1 235	1 411	Dont dettes des legs	111	0
			Dont autres dettes CT	729	426
TOTAL	5 373	4 523	TOTAL	5 373	4 523
En k€					

À L'ACTIF

- ✘ **L'actif immobilisé** : aucune opération d'envergure n'est venue affecter la structure bilantielle de la Fédération.
- ✘ **L'actif circulant** : le montant de ce poste a légèrement augmenté (+ 70 k€), ce qui révèle en règle générale que les sommes dues à la Fédération sont en hausse. Mais si le montant des créances a augmenté, le montant des subventions à percevoir des pouvoirs publics a encore baissé (**-48 k€**).
- ✘ **Les disponibilités** : il s'agit des sommes effectivement en banque (ou en caisse) au 31 décembre de chaque année. Leur montant a encore baissé de **-176 k€** par rapport à 2019 et il faut observer que certains de ces comptes ne sont pas immédiatement disponibles. En réalité, le montant immédiatement disponible est beaucoup moins important, de l'ordre de 616 k€ à fin décembre.

AU PASSIF

- ✦ **Les fonds propres** pèsent 2 582 k€ soit 48 % du bilan ; ils comportent des fonds, des réserves de tous types et le résultat déficitaire de 2020.
- ✦ **Les fonds dédiés** correspondent à des fonds donnés pour un objet précis et non utilisés à la fin de l'exercice.
- ✦ **Les dettes à moyen et long terme** : il s'agit là des emprunts bancaires auprès du Crédit Agricole qui sont arrivés à échéance en septembre 2020. La traduction immédiate de cet état de fait est, d'une part que notre endettement à long terme sera nul, et que nous pourrions lever l'hypothèque qui en garantit l'exécution.
- ✦ **Le passif à court terme** contient des dettes fournisseurs ainsi que des dettes sociales et fiscales.

Si le montant de nos dettes vis-à-vis des impôts et des organismes sociaux est en légère augmentation, les dettes fournisseurs ont augmenté de **69 k€** par rapport à fin 2019, ce qui a un impact sur le niveau de la trésorerie comme on pourra le voir ci-dessous.

LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

ÉQUILIBRES	2020	2019	MOIS 2020	ÉCART
Fonds propres	2 582	2 650		-68
Fonds dédiés	1 607	834		773
Emprunts MLT	7	97		-90
Passif à MLT	4 196	3 581		615
Actif immobilisé	3 094	2 526		568
Fonds de roulement	1 102	1 055	3,5	47
Actif circulant hors disponibilités	1 043	586		457
Passif circulant	1 167	941		220
Besoin d'exploitation	-124	-355	0,4	237
Trésorerie	1 235	1 411	4	-176
EN k€ / MOIS D'ACTIVITÉ SUR PRODUITS 2020 3 710 k€				

Les équilibres financiers de la Fédération restent encore assez satisfaisants.

La trésorerie reste à un niveau relativement élevé à **1 235 k€** à fin décembre 2020. Elle permet donc de couvrir les besoins éventuels de financement mais elle reste en tension

Le fonds de roulement global s'élève à **1 102 k€**.

D'autre part, l'exploitation de l'association dégage une ressource d'exploitation de **124 k€** en diminution par rapport à 2019.

La situation financière de l'association reste saine avec une trésorerie correspondant à plus de 4 mois d'activité, une ressource d'exploitation alors qu'en règle générale c'est l'inverse qui prévaut et un fonds de roulement excédentaire.

Le montant des fonds propres reste notamment un point important pour se projeter convenablement dans le plan stratégique à hauteur de nos ambitions.

LE BUDGET 2021

Comme vous pouvez le constater la présentation du budget est établi par référence aux mêmes axes que ceux qui ont été définis pour le Compte de Résultat par Origine et Destination.

Cette présentation, à la fois analytique et budgétaire permet donc de mieux apprécier nos engagements

Le budget 2021 reflète donc les engagements de la Fédération pour l'année, lesquels s'inscrivent dans son Projet Stratégique.

Par ailleurs, nos hypothèses de travail ont été par tradition (et raison) volontairement pessimistes et nous préférons de loin ce type de scénario à toute autre solution qui nous mettrait dans l'embarras au moment où il faudrait comparer le budget à la réalité.

Par conséquent nous avons calculé un budget aboutissant à un déficit de **-664 k€** pour 2021.

PRÉVISIONNEL 2021					
	PRODUITS BUDGET 2021	CHARGES BUDGET 2021	RÉSULTAT BUDGET 2021	RÉSULTAT 2020	ÉCART 2021/2020
Défense individuelle et collective	411	245	166	206	-40
Information et accompagnement et prévention	895	1 031	-136	-92	44
Recherche en santé et innovation	456	341	115	131	-16
Recherche de fonds	1 805	986	820	1 056	-236
Frais de fonctionnement	234	1 863	-1 628	-1 362	266
RÉSULTAT	3 801	4 465	-664	-61	603
EN k€					

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Il faut rappeler ici qu'il ne s'agit ici que des comptes de la Fédération Française des Diabétiques et non de l'ensemble des associations qui en sont adhérentes.

D'autre part, j'invite les personnes souhaitant obtenir des détails complémentaires à consulter la plaquette annuelle des comptes 2020 qui est accessible sur le site fédéral et également à prendre contact avec le Trésorier à l'adresse e-mail suivante tresorier@federationdesdiabetiques.org

MERCI...
SANS VOUS
RIEN N'EST POSSIBLE,
aujourd'hui et demain

**LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DIABÉTIQUES,
C'EST LE RÉSULTAT DE LA MOBILISATION
DE RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES
POUR MENER À BIEN NOS ACTIONS
AU PROFIT DE TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE DIABÈTE.**

✳ La Fédération remercie chaleureusement pour leur générosité et leur fidélité :

- ses donateurs,
- ses bénévoles,
- ses partenaires.

✳ Impliquez-vous à nos côtés en :

- Donnant de votre temps, en devenant bénévole dans l'une de nos Associations Fédérées ;
- Témoinant pour améliorer la qualité de vie des personnes diabétiques, en participant à notre Diabète LAB et à ses études sur le vécu et le quotidien des personnes diabétiques et de leurs proches ;
- Contribuant financièrement, en faisant un don ou un legs à la Fédération.

**Nous invitons tous ceux qui partagent les principes de notre Manifeste à nous rejoindre,
à se mobiliser, à créer du lien avec nous pour faire de cette vision du monde une réalité.**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DIABÉTIQUES

88, rue de la Roquette - CS 20013

75544 Paris cedex 11

Tél. : 01 40 09 24 25

E-mail : federation@federationdesdiabetiques.org

federationdesdiabetiques.org